Avis concernant cette traduction

Ce livre est une traduction automatique du texte original anglais, réalisée à l'aide d'outils de traduction automatique. Il n'a été ni vérifié ni corrigé par l'auteur ni par aucune autre personne. Des erreurs, des inexactitudes, des formulations maladroites ou des problèmes de mise en page peuvent donc s'y trouver. L'édition originale anglaise fait foi.

NON À SODOME

Avi Sion , Ph. D.

© AVI SION , 2008.

PROTÉGÉ PAR LES CONVENTIONS INTERNATIONALES SUR LE DROIT D'AUTEUR.
TOUS DROITS RÉSERVÉS.
AUCUNE PARTIE DE CE LIVRE NE PEUT ÊTRE REPRODUITE DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, NI STOCKÉE DANS UN SYSTÈME DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE OU TRANSMISE, SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DE L'AUTEUR-ÉDITEUR.
SAUF EN CAS DE BRÈVES CITATIONS ACCOMPAGNÉES DES MENTIONS DE SOURCE APPROPRIÉES.

Publié en 2008.
Par Avi Sion à Genève, en Suisse.

ISBN 978-1497304727

Abstrait

« Non à Sodome » est un essai contre l'homosexualité, utilisant des arguments biologiques, psychologiques, spirituels, éthiques et politiques.

Ce livre est tiré de l'ouvrage plus vaste de l'auteur, ***Réflexions logiques et spirituelles*** .

Contenu

1. Relever le défi 5
2. Définition des homosexuels 9
3. Tendances homosexuelles 16
4. Le rôle biologique du sexe 21
5. Rapports sexuels non reproductifs 26
6. Déviance et souffrance 32
7. Quelques causes probables 37
8. Évolution des rationalisations 43
9. Il est librement choisi 48
10. Sensualité et perversion 54
11. Impureté spirituelle 60
12. L'essence de la sodomie 66
13. Une révolution sociale 71
14. Les défenseurs et les promoteurs de l'homosexualité 77
15. Quelques questions juridiques 83
16. Un appel au redressement 90
17. Les rabbins doivent interdire aux homosexuels d'appartenir au judaïsme. 95
18. Philosophie du droit 108

1. RELEVER LE GANT

Ceci est un essai contre l'homosexualité.

Franchement, le sujet de l'homosexualité me répugne profondément. Je préférerais l'ignorer complètement, pour ne pas en être influencé et pour ne pas y être associé aux yeux des autres. L'homosexualité existait déjà dans mon entourage quand j'étais plus jeune, mais c'était un sujet tabou. Aujourd'hui, les médias nous le rabâchent sans cesse, si bien qu'il ne se passe pratiquement pas un jour sans qu'on y prête attention, même si c'est parfois à contrecœur.

C'est comme si les homosexuels ne se contentaient pas d'être homosexuels, mais voulaient en plus imposer leur présence à tous. Ils sont agressifs sur les plans éthique et politique, exigeant que chacun les considère et les traite comme des personnes normales. Pire encore : ils veulent même que nous suivions tous leur voie et que nos enfants soient éduqués en conséquence.

Récemment, à Genève, en Suisse, ancienne capitale du calvinisme, une campagne publicitaire choquante a été lancée, officiellement pour inciter les homosexuels à utiliser des préservatifs [1]. De grandes affiches montrant des hommes nus jouant au hockey et des femmes nues [2]s'affrontant à l'épée ont été placardées dans toute la ville. Cette campagne sous-entend que de nombreux sportifs ont des relations homosexuelles dans les vestiaires (je ne sais pas si c'est courant), et il semblerait socialement responsable que les autorités sanitaires leur rappellent l'importance des précautions à prendre pour éviter les maladies.

Mais qu'en est-il de l'éducation des enfants qui voient de telles affiches ? Qu'en est-il de la sensibilité des âmes plus pures, qui n'envisageraient même pas de tels actes si on ne les leur racontait pas ? On ne peut que supposer que ces campagnes ne sont liées qu'en apparence à la santé publique ou qu'elles ciblent les homosexuels. Vu l'indifférence des annonceurs à la valeur de l'innocence sexuelle, il faut admettre que le véritable objectif de ces campagnes est de *promouvoir* l'homosexualité.

---

[1] Genève organise d'ailleurs chaque année une fête appelée « Parade du Lac », durant laquelle quelque un demi-million de personnes (dont un grand nombre d'homosexuels présumés) dansent pendant des heures – souvent sous l'emprise de drogues – au son assourdissant de la « musique techno ».

[2] Je ne vois pas le rapport avec les préservatifs. Peut-être sont-ils bisexuels.

Ce philosophe a donc décidé d'analyser la question de l'homosexualité [3], afin que ces personnes ne puissent pas impunément mener leur révolution sexuelle. Elles se croient parvenues à leurs fins, tant sur le plan éthique que politique ; mais non, elles peuvent assurément être réfutées et vaincues. On peut les contester, non seulement émotionnellement, mais aussi par des moyens rationnels.

Notre tâche principale est de comprendre la psychologie des homosexuels afin d'expliquer objectivement leur comportement, et surtout pourquoi ils ne devraient *pas* l'être (et comment ils pourraient changer). Nous devons démontrer de manière convaincante que ce comportement est anormal et néfaste, tant pour les individus concernés que pour la société dans son ensemble. Nous devons également examiner les arguments des défenseurs de l'homosexualité et en mettre en évidence les erreurs de raisonnement.

Il nous faut également examiner les moyens de propagande, sociaux, politiques et juridiques employés par les partisans de ce mouvement pour atteindre leur objectif de légitimation. Enfin, pour compléter cette analyse, il convient de réfléchir aux mesures à prendre pour contrer ces tendances récentes au sein de notre société.

---

[3] J'aurais préféré ne pas me salir les mains en traitant de ce sujet, mais l'idée m'est venue qu'« on ne peut pas nettoyer un endroit sans soulever de poussière ».

L'homosexualité est passée, en l'espace d'une génération seulement, du statut d'activité interdite à celui de phénomène social répandu, voire de mode. C'est surprenant et consternant ; pourtant, nous nous rassurons en pensant que le changement social peut s'opérer tout aussi rapidement dans l'autre sens.

2. DÉFINITION DES HOMOSEXUELS

Commençons par clarifier et définir certains termes. Veuillez excuser le langage parfois cru employé ici.

Concernant les termes « sexe » et « genre » : ils signifient bien sûr la même chose – ils désignent tous deux la distinction entre hommes et femmes. Cependant, le terme plus courant « sexe » peut parfois, dans le contexte d'une discussion comme celle-ci, être confondu avec l'acte sexuel lui-même – c'est pourquoi le terme « genre » (qui, jusqu'à récemment, n'était utilisé que par les grammairiens) semble souvent préférable.

Les hommes et les femmes se distinguent physiquement, mentalement et comportementalement. Leur anatomie (organes sexuels, hormones, morphologie, traits du visage) et leur patrimoine génétique (chromosomes sexuels) diffèrent sensiblement, de même que leurs sentiments, pensées, attitudes et caractères, et leurs comportements. Il pourrait également exister des

différences spirituelles entre les sexes (voire des différences sexuelles entre les âmes).

Ainsi, le genre est un ensemble complexe de facteurs, dont certains sont évidents, tandis que d'autres sont plus difficiles à définir précisément. Il est pourtant assez étonnant de constater à quelle vitesse, dans la grande majorité des cas, nous sommes capables de distinguer un homme d'une femme d'un simple coup d'œil (même si parfois notre première impression est erronée ou incertaine).[4]

---

[4] Il convient de noter, bien que cela soit extrêmement rare, qu'il existe des cas limites difficiles à classer. Par exemple, les personnes possédant à la fois des organes sexuels masculins et féminins (hermaphrodites). D'après mes lectures, ces personnes sont généralement perçues comme majoritairement masculines ou féminines, que ce soit en raison de leur patrimoine génétique, de leur équilibre hormonal, de leur psychologie ou d'autres facteurs (ou combinaisons de facteurs). Ces personnes posent certes (très occasionnellement) un problème complexe d'éthique sexuelle ; mais compte tenu des nombreux paramètres en jeu, ce problème ne peut être résolu qu'au cas par cas (c'est-à-dire par casuistique, en s'appuyant sur des intuitions *empiriques*).

Une autre difficulté, qui survient dans des cas exceptionnels, réside dans la discordance entre génotype et phénotype, c'est-à-dire entre l'identité sexuelle génétique d'une personne (XX ou XY) et sa morphologie sexuelle (organe sexuel masculin ou féminin). Une personne génétiquement masculine possédant un organe sexuel féminin doit-elle être considérée comme une femme, compte tenu de son apparence superficielle, ou comme un homme « réellement » masculin ? De même, comment qualifier une personne génétiquement féminine possédant un organe sexuel masculin ? Difficile à dire. Il est important de noter que ces troubles sont mortels, principalement en raison d'anomalies génétiques ; de plus, ces

De manière générale, l'hétérosexualité désigne les relations sexuelles entre personnes de sexes différents – c'est-à-dire un homme et une femme –, tandis que l'homosexualité désigne les relations sexuelles entre deux (ou plusieurs) personnes du même sexe – c'est-à-dire entre deux hommes ou deux femmes.

L'hétérosexualité et l'homosexualité se distinguent par la nature des relations sexuelles qu'elles impliquent. Cependant, les relations sexuelles étant occasionnelles, comment définir « un hétérosexuel » ou « un homosexuel » ? Puisque notre propos porte sur l'homosexualité et non sur l'hétérosexualité, nous proposons la définition suivante.

Une personne hétérosexuelle est une personne qui, lorsqu'elle a des rapports sexuels, le fait toujours *exclusivement* avec une personne du sexe opposé (c'est-à-dire jamais avec une personne du même sexe). Une personne homosexuelle est une personne qui a occasionnellement des rapports sexuels avec une personne du même sexe (qu'elle ait ou non également

---

personnes sont stériles. La question épineuse qui se pose ici, d'un point de vue éthique, est la suivante : les relations sexuelles entre un homme normal et une femme « douteuse », ou entre une femme normale et un homme « douteux », doivent-elles être considérées comme homosexuelles ou hétérosexuelles ? Une réponse humaine semblerait être : se fier aux apparences physiques ; mais de nombreux hétérosexuels scrupuleux préféreraient sans doute prévenir toute ambiguïté en demandant à leur partenaire de se soumettre à un test génétique.

occasionnellement des rapports sexuels avec une personne du sexe opposé).

Ainsi, selon nos définitions, une personne bisexuelle, homme ou femme ayant des relations sexuelles occasionnellement avec des hommes et occasionnellement avec des femmes, ou avec les deux à la fois, est homosexuelle. Autrement dit, qu'une personne ait des relations sexuelles exclusivement avec des personnes du même sexe (homosexuel·le exclusif·ve) ou parfois avec des personnes du sexe opposé (bisexuel·le), cette personne est, dans le cadre de cette étude, qualifiée d'« homosexuelle ».

Il est important de souligner ces distinctions, car les défenseurs de l'homosexualité utilisent souvent habilement la bisexualité pour brouiller les frontières avec l'hétérosexualité dans l'esprit du public. Un jargon vague est employé pour semer la confusion.

Il est clair qu'une personne ne peut être qualifiée d'homosexuelle que si elle a des relations sexuelles avec une personne du même sexe *en toute connaissance de cause et de son plein gré* . Si elle ignorait que son partenaire sexuel était travesti ou transgenre [5], ou si l'acte

[5] Lorsqu'on aborde la question de la transsexualité, il convient de distinguer deux cas. Si une personne naît avec une condition intersexuée, comme un hermaphrodite ou une personne dont le génotype et le phénotype sexuels sont incompatibles, il semblerait biologiquement et médicalement éthique de l'autoriser légalement à bénéficier d'un traitement physique correctif. Mais cela diffère fondamentalement du cas

sexuel a eu lieu sous la contrainte ou avant qu'elle n'ait atteint la maturité nécessaire pour comprendre ce qui se passait, alors elle n'est manifestement pas homosexuelle, mais simplement victime de manipulation ou de viol.

On peut se demander si une personne ayant eu des relations homosexuelles (une ou plusieurs fois) par le passé (récent ou ancien) doit être qualifiée d'homosexuelle. La réponse logique serait : oui, à moins que cette personne n'ait sincèrement regretté ses actes passés et pris la résolution de ne jamais les répéter. Car un ancien homosexuel non repenti est certainement plus susceptible de retomber dans l'homosexualité qu'une personne hétérosexuelle. Seul un ancien homosexuel repenti peut être légitimement qualifié d'ex-homosexuel.

Certaines personnes, bien sûr, ne sont ni hétérosexuelles ni homosexuelles. Elles peuvent n'avoir aucune relation sexuelle (par abstinence volontaire ou involontaire, pour diverses raisons). Certains hétérosexuels, homosexuels et personnes sans partenaire sexuel s'adonnent parfois à des activités ressemblant à l'acte sexuel en solitaire, c'est-à-dire en se masturbant [6].

---

d'une personne au corps normal qui change *volontairement* de sexe ; car dans ce cas, aucune justification biologique ou hygiénique ne saurait justifier une intervention chirurgicale.

[6] Certaines personnes vont jusqu'à avoir des relations sexuelles avec des animaux d'autres espèces (bestialité ou zoophilie). Heureusement, ce phénomène semble extrêmement rare, mais il y a eu des époques et des lieux où il était plus répandu (et il pourrait bien se propager à nouveau, si l'on en juge par les tendances actuelles sur Internet). Dans le

Ceci nous amène à la question suivante : que signifient les expressions « relations sexuelles » ou « avoir des rapports sexuels » dans les définitions précédentes ? Il s'agit ici principalement de relations *physiques. actes ou événements* produisant des sensations sexuelles chez une ou plusieurs des personnes impliquées.

Une simple caresse sur le bras, un baiser sur la joue ou une douce étreinte peuvent-ils être qualifiés d'« acte sexuel » ? La réponse est, bien sûr, parfois : oui. C'est le cas lorsque ces gestes, en apparence non sexuels, suscitent des sensations sexuelles, aussi vagues soient-elles, chez au moins l'une des personnes concernées. Même un sourire séducteur, une intonation ou un parfum peuvent, dans cette perspective, être perçus comme des phénomènes à connotation sexuelle. Pour juger de la nature d'une action volontaire, il est essentiel de s'intéresser à son *intention* . Un sourire ou une caresse sans intention sexuelle ne saurait être comparé à une action à connotation sexuelle. Mais de tels cas ne représentent qu'une exception parmi un large éventail de possibilités.

À l'autre extrémité de ce continuum, on trouve une multitude d'actes sexuels impliquant l'utilisation active *des organes sexuels* des personnes concernées. Autrement dit, lorsqu'un organe sexuel est effectivement touché par une partie du corps du partenaire. Entre ces deux extrêmes, il

---

contexte actuel, on pourrait le considérer comme une forme extrême de masturbation (bien que ce soit bien plus que cela, évidemment).

existe une infinité d'actes ou d'événements possibles, plus ou moins explicites sur le plan sexuel.

Cette infinité de variétés d'activités sexuelles et de degrés de sexualité ne doit cependant pas détourner notre attention de la question centrale qui la définit : l'acte physique ou le phénomène concerné, qu'il soit exécuté « légèrement » ou « grossièrement », produit-il ou non des *sensations sexuelles* ?

Il convient de faire ici une remarque phénoménologique concernant la nature variable des sensations sexuelles. Chaque acte sexuel suscite un type particulier de sensations – ces sensations ne sont manifestement pas identiques. Les sensations éprouvées lors de rapports hétérosexuels diffèrent les unes des autres, et sans doute de la plupart de celles ressenties lors de rapports homosexuels ou de la masturbation. Cela signifie que les homosexuels ne sont pas attirés par n'importe quelle sensation sexuelle, mais précisément par les sensations particulières que suscitent en eux les actes, les perceptions ou les fantasmes homosexuels.

3. TENDANCES HOMOSEXUELLES

Comme chacun sait, les sensations sexuelles ne sont pas uniquement produites par divers contacts physiques, mouvements, pressions, températures, images, sons, odeurs et goûts ; elles peuvent être suscitées par la simple pensée. Les actes et les paroles ne représentent que la partie émergée de l'iceberg de la sexualité. Les fantasmes et les désirs peuvent tout aussi bien produire des sensations sexuelles.

En effet, la plupart des sensations sexuelles (mais pas toutes) apparemment provoquées par des phénomènes physiques résultent en réalité de pensées intermédiaires. Ce sont généralement les pensées qui génèrent ces sensations, en attribuant une valeur sexuelle aux phénomènes physiques (par exemple, un baiser ou une odeur). À cet égard, il convient de noter que les phénomènes physiques de la pornographie (magazines, vidéos) ne provoquent pas directement de sensations

sexuelles, mais en stimulant des pensées et des actions qui, à leur tour, engendrent ces sensations.

Dès lors, une question se pose : comment classer les personnes hétérosexuelles ou sans partenaire sexuel, mais dont les pensées – c'est-à-dire leurs fantasmes et désirs sexuels – sont dirigés (occasionnellement ou exclusivement) vers des personnes du même sexe ? La réponse est simple : dans la mesure où ces personnes éprouvent des sensations sexuelles réelles dirigées vers des personnes du même sexe, leur « orientation sexuelle » peut être considérée comme homosexuelle.

Il est important de noter que ce ne sont pas les pensées elles-mêmes qui déterminent l'orientation sexuelle. Par exemple, nous sommes ici (en train d'écrire ou de lire cet essai) à réfléchir à l'homosexualité, mais si cette réflexion ne provoque aucune réaction sexuelle chez nous, nous ne sommes pas homosexuels. En revanche, si la simple pensée de l'homosexualité suscite chez une personne des sentiments de désir ou de plaisir physique, cela pose problème.

Même alors, de tels sentiments pourraient n'être dus qu'à la perversité inhérente à l'esprit, à sa propension à flirter avec la contradiction. La crainte d'éprouver des réactions homosexuelles peut, à elle seule, provoquer des sensations sexuelles, car l'attention du sujet est attirée avec prudence vers la localisation corporelle de ces sensations, à la recherche de telles sensations. Autrement dit, le doute de

soi peut générer des sensations d'essai semblables à celles redoutées.

Néanmoins, mis à part ces distorsions passagères de la réalité, une personne peut éprouver des sensations sexuelles évidentes et durables en présence de personnes du même sexe, même sans avoir jamais eu de relations homosexuelles. On peut alors dire qu'elle a *des tendances homosexuelles* , sans pour autant être homosexuelle.

Il serait injuste de qualifier cette personne d'homosexuelle, tout simplement, puisqu'elle ne pratique pas d'actes homosexuels. Toutefois, il convient d'établir une distinction supplémentaire entre deux types de personnes présentant des tendances homosexuelles : celles qui *résistent* à ces tendances et celles qui y *cèdent* .

Il est clair qu'une personne présentant des tendances homosexuelles apparentes, mais dont la volonté n'est pas influencée par celles-ci, ni dans l'imagination ni dans les actes, n'est pas comparable à une personne qui flirte mentalement avec ces tendances sans pour autant les mettre en pratique. Dans le premier cas, la personne qui éprouve un désir homosexuel apparent le considère comme involontaire et ne s'y identifie pas ; au contraire, elle cherche à s'en débarrasser. Tandis que dans le second cas, ce désir est toléré, voire apprécié, de sorte qu'il est en réalité volontaire [7].

[7] Ces sentiments ne se traduisent pas en actes par simple manque d'opportunités, ou peut-être par simple timidité

Bien que les deux individus éprouvent des sensations corporelles similaires liées à l'homosexualité et s'abstiennent de tout acte physique correspondant, l'un reste mentalement détaché, tandis que l'autre est mentalement complice. Une distinction morale entre eux se justifie pleinement : le premier est en réalité innocent, le second en réalité coupable, de la responsabilité de ces réactions viscérales. Certes, ces inclinations corporelles peuvent être dues à des pensées, des paroles ou des actes passés teintés d'homosexualité ; mais dans un cas, le passé est atténué par le présent, tandis que dans l'autre, il est aggravé.

Ceci est dit incidemment, afin d'aider les personnes présentant des tendances homosexuelles apparentes et souhaitant s'en libérer. La méthode recommandée est la même que pour toute particularité psychologique : développer une conscience franche des sensations ressenties ; puis, une conscience de leurs sources potentielles dans les pensées, les paroles et les actes incontrôlés ; puis, progressivement, par des pensées, des paroles et des actes plus conscients, reprendre le contrôle de son psychisme et de son corps. Il s'agit essentiellement d'une méthode méditative – et donc d'une thérapie naturelle, profonde, puissante et durable.

Dans ce contexte, je tiens à souligner la malhonnêteté intellectuelle des défenseurs de l'homosexualité. Ils

---

(peur de la désapprobation sociale), et non par un quelconque rejet moral.

emploient délibérément des termes génériques comme « attirance pour le même sexe », englobant des actes allant de la sodomie pure et simple à de vagues sentiments homosexuels encore inassouvis, afin de *masquer* les profondes différences psychologiques et morales qui existent au sein de ce vaste spectre. L'objectif et l'effet de ce vocabulaire en apparence neutre sont de faire passer l'homosexualité assumée pour aussi anodine qu'une simple attirance homosexuelle, ou cette dernière pour aussi affirmée que la première. De plus, cela laisse entendre aux personnes indécises que, puisqu'elles sont de toute façon considérées comme équivalentes, autant concrétiser leurs désirs.

4. LE RÔLE BIOLOGIQUE DU SEXE

Les défenseurs de l'homosexualité affirment qu'elle est « naturelle », arguant que certains singes la pratiquent [8]. Cet argument est-il valable ? Ces personnes sont-elles elles-mêmes des singes ? Ou bien ces singes sont-ils leurs guides spirituels ? Veulent-ils dire que, parce que certains singes sont pédophiles, les humains devraient l'être aussi[9] ? Plus concrètement : pourrait-on affirmer que,

[8] Ils citent également l'exemple des escargots hermaphrodites. Mais dans ce cas précis, les différences physiologiques avec les humains sont si marquées que l'argument ne mérite même pas d'être examiné. Ces escargots « de même sexe » sont naturellement conçus pour se reproduire ensemble, contrairement aux homosexuels humains. C'est aussi absurde que de prétendre que les hommes peuvent ou devraient disperser leur semence au sol, puisque les arbres le font ! Alors que les graines d'arbres peuvent germer et donner naissance à de nouveaux arbres, il n'en va pas de même pour le sperme humain.

[9] Il convient de préciser que la pratique de l'homosexualité chez certains singes bonono n'implique pas que cette pratique soit naturelle et normale, même pour cette espèce d'anthropoïde. En effet, admettant que ces animaux

parce que certains tuent, nous devrions tous faire de même ? Évidemment non ! L'éthique ne se fonde jamais sur ce que les gens (ou les animaux qui leur sont inférieurs) font ou ne font pas ; elle se fonde sur ce qu'ils devraient ou ne devraient pas faire, en tant qu'êtres rationnels et dotés de volonté.

Puisque la question de l'homosexualité concerne la sexualité, il convient d'aborder son analyse en considérant le rôle biologique du sexe. L'activité sexuelle hétérosexuelle vise avant tout la *reproduction* , afin de perpétuer l'espèce. Cela est évident et indéniable lorsqu'on considère notre anatomie et notre comportement. L'homme pénètre la femme ; il éjacule du sperme qui (généralement) féconde son ovule ; il en résulte la naissance d'un nouvel être humain.

---

appartiennent à une espèce supérieure (et qu'ils sont génétiquement, anatomiquement et sur l'échelle de l'évolution très proches des humains), on peut affirmer sans risque qu'ils possèdent un haut degré de volonté (presque aussi élevé que celui des humains, à ceci près que leurs capacités cognitives sont manifestement moins rationnelles). Dans ce cas, il est pertinent de considérer que les singes bonono font des choix libres et sont donc soumis à des considérations non verbales de bien et de mal. Le fait que l'homosexualité soit un phénomène donné chez cette espèce ne nous renseigne pas sur la conscience qu'ont les singes bonono de « mal agir » lorsqu'ils se livrent à de tels actes (ni sur la possibilité que d'autres membres de leur espèce les jugent répréhensibles). Ainsi, l'argument avancé pour justifier de tels actes chez les humains, en se référant au comportement de certains singes, n'est qu'un prétexte pour éluder la question.

Si l'acte sexuel n'avait pour seul but que le plaisir, le réconfort ou l'amour, nous aurions peut-être les mêmes organes sexuels, mais ceux-ci n'auraient pas servi à la transmission du matériel génétique. Ces caractéristiques de notre système reproducteur seraient absentes. La transmission des gènes est manifestement la fonction principale de nos organes sexuels, et toute valeur ajoutée supposée du sexe – comme moyen d'accéder au plaisir érotique, au réconfort ou à l'amour – ne peut être qu'accessoire.

Une autre observation biologique importante est que nous avons un *instinct ou une pulsion* sexuelle très forte. Autrement dit, nous ressentons fréquemment des sensations intenses au niveau de nos organes sexuels, ainsi que dans d'autres parties de notre corps et de notre esprit, qui nous incitent à avoir des rapports sexuels. Il ne s'agit pas d'un choix occasionnel et libre, fait par simple plaisir ; non, notre corps et notre esprit sont programmés pour nous pousser à avoir des rapports sexuels fréquemment, voire aussi souvent que possible.

On comprend aisément la raison d'être d'un tel conatus. Sa fonction biologique est d'encourager des accouplements réels et fréquents, suivis de la reproduction, afin d'assurer la pérennité de l'espèce.

Le plaisir physique sexuel doit être envisagé dans ce contexte : il vise à nous attirer et à nous inciter à l’acte sexuel. Sans cette récompense de plaisir, nous serions moins enclins à avoir des rapports sexuels ; et s’il ne nous

promettait que de la douleur, nous l'éviterions complètement. Le même raisonnement s'applique aux autres motivations souvent invoquées pour les relations sexuelles : le réconfort psychologique qu'elles procurent ou l'opportunité qu'elles offrent de créer des liens (c'est-à-dire de l'amour) entre les êtres humains. Ce sont là des plaisirs mentaux, voire spirituels, qui, de la même manière, nous encouragent et nous récompensent pour l'activité sexuelle.

De plus, il est biologiquement avantageux pour les couples de rester ensemble après leurs rapports sexuels, car cela garantit que les enfants qu'ils mettront au monde seront pris en charge, c'est-à-dire que cela maximise les chances de survie de l'espèce.

De telles considérations biologiques nous permettent de conclure aisément que l'orientation sexuelle inscrite en nous par la nature est nécessairement hétérosexuelle. Notre tendance naturelle est hétérosexuelle, que l'on soit homme ou femme. Cela ressort clairement de l'anatomie de nos organes sexuels et de nos pulsions émotionnelles, ainsi que de l'explication scientifique de leur rôle biologique.

Il convient de noter que cette conclusion ne repose pas uniquement sur des statistiques, c'est-à-dire sur le dénombrement de la proportion d'êtres humains hétérosexuels, bien que l'on puisse également faire appel aux statistiques pour confirmer que la plupart des gens ont cette orientation.

5. SEXE NON REPRODUCTIF

Personne ne nie l'existence des homosexuels, mais leur présence au sein de la population ne prouve en rien que ce comportement soit naturel ou normal. Les défenseurs de l'homosexualité présentent parfois des statistiques (certains affirmant que 15 à 20 % de la population serait ouvertement ou secrètement homosexuelle), mais un tel argument ne saurait démontrer la normalité ou le caractère naturel de l'homosexualité.

Les êtres humains possèdent le libre arbitre – leur comportement est donc sujet à une évaluation « éthique » et ne peut être considéré comme une donnée « déterministe » (comme le comportement de la matière inanimée, des plantes ou des formes inférieures de la vie animale).

Conscients de cette faiblesse de l'argument statistique, les partisans de l'homosexualité affirment ensuite que, s'il est vrai que la sexualité est apparue à l'origine à des fins de reproduction et de survie de l'espèce, les êtres humains, en

tant qu'animaux supérieurs dotés de libre arbitre, peuvent volontairement faire l'impasse sur l'aspect reproductif du sexe et se concentrer exclusivement sur les aspects sensuels ou émotionnels adjacents (que l'on peut qualifier d'hédonistes ou d'eudémonistes).

De même que notre culture accepte que les rapports hétérosexuels n'aient pas nécessairement pour but la reproduction, les rapports homosexuels (qui ne sont jamais destinés à la reproduction) sont, selon eux, légitimes. Dans cette perspective, la distinction entre homme et femme est sans importance, et toute combinaison de partenaires semblerait acceptable.

De plus, selon eux, ces pratiques sexuelles non reproductives ont une valeur biologique, dans la mesure où elles facilitent la vie des individus, la rendant plus agréable, plus confortable et plus affectueuse. Ils demandent : où est le problème ? Tant que personne n'est lésé, quelles objections les moralistes peuvent-ils bien soulever ?

En effet, affirment-ils, tant que les homosexuels sont épanouis, ils peuvent être des membres utiles de la société. Ils citent des homosexuels qui ont marqué l'histoire : Alexandre le Grand, Léonard de Vinci, etc. Et il existe de nombreux exemples actuels d'homosexuels qui sont (du moins en apparence) bien intégrés socialement.[10]

---

[10] Bien sûr, cela ne nous apprend rien, car la réussite extérieure n'est pas une preuve d'équilibre et de paix intérieure. Comment Alexandre ou Léonard se sentaient-ils et se

Il est possible et nécessaire de répondre à de tels arguments. La première erreur à relever est l'équivalence morale implicite entre les rapports hétérosexuels non procréatifs et les rapports homosexuels.

Comme nous l'avons vu précédemment, les aspects sensuels et émotionnels de la sexualité se justifient biologiquement par la reproduction et la survie de la descendance. La nature a programmé le désir sexuel en nous, nous incitant à nous reproduire et à rester auprès de notre partenaire afin d'élever les enfants issus de cette reproduction.

Ce désir hétérosexuel est légitime même lorsqu'il n'est pas consciemment orienté vers la reproduction, ou même lorsqu'il vise consciemment à éviter la reproduction (par exemple par l'utilisation de préservatifs ou de pilules), car il peut toujours (et c'est très souvent le cas, que ce soit accidentellement ou, plus souvent encore, par un attachement croissant) mener à la reproduction et à une vie familiale ultérieure.

En revanche, les quêtes sensuelles et émotionnelles homosexuelles sont dépourvues de toute justification, car elles sont intrinsèquement stériles et incohérentes. Ce sont

---

comportaient-ils intérieurement après un certain temps ? De plus, comment vivaient-ils leur homosexualité juste avant leur mort ? Étaient-ils fiers et épanouis, ou honteux et aigris ? Si les jugements moraux reposent sur des données partielles, ils risquent d'être biaisés ; il est important de considérer la situation dans son ensemble et sur la durée, afin d'évaluer correctement les circonstances.

des quêtes égocentriques sans aucune qualité rédemptrice comparable aux activités sexuelles hétérosexuelles. Leur seul but est la gratification physique ou émotionnelle ; elles sont radicalement déconnectées de tout fondement biologique.

C'est pourquoi il est juste d'affirmer que l'homosexualité n'est pas une orientation sexuelle *naturelle* , mais une orientation intrinsèquement *déviante* , c'est-à-dire qui a perdu de vue son but premier et s'est détournée vers des objets accessoires (en l'occurrence, les personnes du même sexe). C'est comme si l'on donnait un stylo à un singe et qu'il s'en servait pour se gratter le derrière. Les relations homosexuelles sont en réalité une parodie de la sexualité, une sorte de jeu de rôle désorienté.

Le discours précédent ne doit pas être interprété comme une injonction à avoir des rapports hétérosexuels à chaque occasion [11]afin de procréer le plus grand nombre possible. On peut certes y voir le dessein naturel ; mais n'oublions pas que la nature s'appuie sur les probabilités pour

[11] Avec un seul partenaire ou avec tous les partenaires disponibles, de sexe opposé. En réalité, la nature semble préférer que les humains restent fidèles à un seul partenaire (ou à un seul à la fois), car cela tend à assurer la descendance. Mais même si une personne a de nombreux partenaires sexuels au cours de sa vie, il ne s'ensuit pas que la promiscuité totale soit souhaitable. Notre nature nous rend quelque peu sélectifs, de sorte que certains partenaires nous paraissent plus attirants que d'autres. Il s'agit certes souvent de pure vanité, mais aussi souvent d'un choix instinctif visant à obtenir la meilleure combinaison génétique pour sa lignée.

atteindre ses fins. L'idée est simplement que, pour aborder la question de la sexualité, il est indispensable d'en comprendre d'abord la signification naturelle. Sans cette analyse préalable, il est impossible de saisir pourquoi l'homosexualité est contre nature, voire contraire à la nature.

Il est vrai qu'aujourd'hui, il est possible – ou le sera très prochainement – pour les homosexuels d'avoir des enfants grâce à diverses interventions médicales. Mais cela soulève des questions éthiques essentielles : a-t-on sérieusement pris en compte la psychologie et le bonheur des enfants issus de telles unions contre nature ? Peut-on imaginer un sort pire ? Quelle est la viabilité à long terme de ces « familles » artificielles ? Quel genre d'êtres humains pervertis engendreraient-elles ? Tout être humain n'a-t-il pas le droit de naître dans des conditions naturelles et de grandir avec une chance raisonnable de mener une vie normale ?

Des questions similaires peuvent bien sûr être posées concernant l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Il est assurément criminel de bafouer les droits et les intérêts des enfants à naître ou des orphelins, par simple désir de tolérance envers les homosexuels et de les traiter comme des êtres humains « ordinaires ». L'égoïsme de ceux qui professent de telles opinions, leur volonté de sacrifier des enfants pour se donner des airs de tolérance et d'humanité, mérite réflexion.

6. DÉVIANCE ET SOUFFRANCE

Deuxièmement, puisque les homosexuels possèdent des organes sexuels similaires et non complémentaires, la nature de leur activité sexuelle n'est pas exactement comparable à celle des hétérosexuels. Certes, certaines pratiques des deux groupes se ressemblent : par exemple, la masturbation mutuelle, le sexe oral et le sexe anal sont possibles dans les deux cas. Mais ce sont précisément ces pratiques qui ne sont *pas* biologiquement justifiées !

Lorsqu'un homme perd son sperme suite à des activités extraconjugales, que sa partenaire soit un homme ou une femme, il ne peut non seulement pas avoir de rapport sexuel normal (théoriquement fécondant), mais il se rend également physiquement incapable de procréer (au moins temporairement, par perte d'érection et de sperme). Par conséquent, de telles activités sont à éviter pour des raisons biologiques.

De plus – et cela vaut également pour une femme –, en détournant ses désirs naturels vers des objets non naturels,

une personne hétérosexuelle ou homosexuelle s'inhibe progressivement (par habitude) psychologiquement pour les exigences d'une vie sexuelle hétérosexuelle épanouie. Même si une personne est initialement bisexuelle, les comportements homosexuels finissent par avoir des conséquences néfastes et l'éloigner définitivement de toute activité hétérosexuelle.

On pourrait certes arguer que les homosexuels rendent service à l'humanité en *ne* se reproduisant pas. Face à l'explosion démographique mondiale, avec toutes ses conséquences néfastes sur notre bien-être économique et social, et la destruction continue de l'environnement qu'elle engendre, ne pas procréer pourrait être considéré comme un service public. C'est peut-être l'idée des responsables de la santé publique qui encouragent de telles pratiques ; mais cette idée est-elle bienveillante ?

On pourrait également avancer que, par leur incapacité à se reproduire, les homosexuels se placent volontairement hors de la catégorie des individus aptes à survivre (selon la théorie darwinienne de la « survie du plus apte »). Autrement dit, leur désorientation sexuelle peut être perçue biologiquement comme l'expression d'une inaptitude intrinsèque à ce monde, ce qui entraîne leur élimination par « sélection naturelle » .

Passons maintenant à une analyse plus psychologique et soulevons une troisième objection à l'argumentation des partisans de l'homosexualité. Ils affirment que l'homosexualité rend certaines personnes heureuses, ou du

moins « gaies » (c'est-à-dire joyeuses et pleines de plaisir, caractérisées par *la joie de vivre*). Si cela était vrai, cela pourrait constituer un argument biologique en faveur de l'homosexualité, outre la reproduction. Mais est-ce vrai ? On peut en douter fortement [12].

Cela peut sembler vrai pour certaines personnes à court terme, mais tout porte à croire que ces apparences sont trompeuses et que, tôt ou tard, la personne concernée en subira de douloureuses conséquences. Pour la plupart des homosexuels, ces conséquences négatives ne tardent manifestement pas à se manifester. Et même lorsque l'homosexuel affiche une façade courageuse et « gay » (par souci de justification), il ou elle n'ignore rien de la douleur et de la souffrance qu'il endure intérieurement.

Cela reste vrai même dans la société occidentale actuelle, qui autorise et défend l'homosexualité, et pas seulement dans les sociétés plus traditionnelles qui l'interdisent et la persécutent. Car il ne faut pas croire que le malheur personnel de l'homosexuel provienne du rejet social ; il provient plutôt du fait que l'homosexualité va à contre-

[12] Mes observations des homosexuels, hommes et femmes, que j'ai rencontrés par hasard au fil des ans, m'ont laissé l'impression qu'ils sont très immatures, d'une manière fondamentalement tragique ; et un sentiment de profonde décadence les entoure, comme si leur monde était un endroit triste et morne. Toute leur gaieté de façade me semble un vernis nerveux. Lorsqu'ils ont l'occasion d'être eux-mêmes en public, ils font preuve d'une grossièreté et d'une vulgarité profondes (ce qui n'est pas surprenant, compte tenu de leurs pensées et de leurs actes impurs).

courant. Étant contre nature, tant psychologiquement que physiquement, elle est vouée à engendrer la souffrance (c'est-à-dire une souffrance plus grande que celle engendrée par l'hétérosexualité).[13]

L'utilisation du mot « gay » (et d'ailleurs de « fierté ») n'est manifestement qu'un stratagème publicitaire, une démonstration de bravade (une imposture). Il est regrettable que la langue anglaise, depuis que ce mot a été détourné par les homosexuels, ait perdu un terme précieux (devenu impossible à employer sans évoquer sa nouvelle connotation homosexuelle). Les linguistes savent bien que les mots sont souvent utilisés avec le sens exactement inverse de leur sens originel [14].

---

[13] Même si les jeunes homosexuels peuvent paraître, dans un premier temps, sans histoire et normaux, ils éprouveront inévitablement, avec le temps, de la honte, de la culpabilité et d'autres conséquences néfastes de leurs pensées et actes déviants. C'est une loi naturelle, qui s'applique tout autant aux jeunes hétérosexuels qui choisissent une vie dissolue. Le mode de vie d'une personne finit même par se lire sur son visage et dans son langage corporel : *Le Portrait de Dorian Gray* illustre parfaitement cette observation courante faite par un homosexuel célèbre (Oscar Wilde).

[14] Par exemple, le verbe « sanctionner » peut signifier autoriser ou punir. Il est à noter que non seulement le mot « gay » a été détourné de son sens premier, mais aussi le mot « fierté ». Ce dernier vise, bien sûr, à exprimer la fierté des homosexuels quant à leur identité (plutôt que la honte, comme certains le pensent). Or, l'expression « fierté gay », appliquée aux manifestations de rue d'homosexuels, utilise le terme « fierté » au sens où on le trouve dans « fierté des lions » (désignant un groupe social de lions, les rois de la jungle). Cette dernière utilisation constitue également un détournement lexical qui en pervertit et en altère durablement le sens originel.

7. QUELQUES CAUSES PROBABLES

L'homosexualité se cache derrière une incapacité fondamentale à appréhender correctement la sexualité. Bien avant l'apparition d'un « problème d'identité », l'homosexuel est simplement *un hétérosexuel qui a échoué* . Autrement dit, chacun (selon son genre, bien sûr) est naturellement doté des mêmes sensations physiques (celles qui animent la sexualité), mais certains n'arrivent pas à identifier correctement l'orientation de ces sensations, ou n'essaient pas de satisfaire pleinement leurs besoins.

Certaines personnes deviennent homosexuelles à la suite d'abus sexuels subis durant leur enfance ou leur adolescence, commis par des enfants plus âgés ou des adultes. Elles se sentent irrémédiablement marquées et incapables d'agir par ces expériences précoces, et éprouvent par conséquent une honte ou une peur constante du contact avec les personnes du sexe opposé. Par exemple, une femme ayant été victime d'un viol

hétérosexuel durant son enfance peut avoir développé dès lors une peur et une haine des hommes, ne se sentant à l'aise qu'avec d'autres femmes. De même, un homme ayant subi des abus sexuels durant son enfance peut avoir éprouvé, par la suite, une trop grande honte de son passé pour aborder les femmes avec assurance.

Certains enfants et adolescents ont des expériences sexuelles précoces entre eux, qui se trouvent être homosexuelles (elles auraient pu être hétérosexuelles si l'occasion s'était présentée). Leurs pulsions sexuelles sont encore naissantes et ils n'en comprennent pas pleinement la nature. Ils expérimentent entre eux, surtout de nos jours où les adultes font peu d'efforts pour les protéger des mauvaises influences comme la pornographie. Dans certains cas, ces enfants deviennent homosexuels à l'âge adulte, s'étant habitués à ce type de relation sexuelle ou y ayant pris goût [15].

---

[15] Certains prennent ces explorations enfantines au pied de la lettre et deviennent pédophiles, cherchant sans cesse à retrouver leurs sensations sexuelles intenses de l'enfance. Bien sûr, tous les pédophiles ne sont pas homosexuels. Mais ce n'est pas un hasard si l'ancien terme (moins « politiquement correct ») pour désigner une personne homosexuelle était « pédéraste » (du grec « amant des garçons »). Évidemment, tous les homosexuels ne sont pas des hommes – le désir de régresser se retrouve aussi chez les femmes. Il est important de noter que la pédophilie ne se limite pas aux personnes âgées – les pédophiles sont souvent assez jeunes, dans la vingtaine ou la trentaine. Dans ce dernier cas, on ne peut évidemment pas parler de retour à l'enfance, mais plutôt d'un développement arrêté : ils n'ont jamais quitté l'enfance,

> (Il est très important de noter cette observation, à des fins thérapeutiques : à la base de l'auto-identification de nombreux homosexuels à leur homosexualité se trouve une *obsession) Ils s'attachent* à certaines expériences sexuelles précoces, qu'ils associent à tort au désir et à la satisfaction sexuels en général. Ils pensent que cet attachement révèle une sorte de prédisposition naturelle, alors qu'il s'agit simplement d'une inclination acquise et surmontable. Le problème n'est pas d'ordre constitutionnel, mais relève d'une simple limitation psychologique, d'un manque d'intelligence.

Mais ce scénario n'est pas le plus fréquent. Une personne peut tout à fait commencer sa recherche d'un partenaire hétérosexuel ; mais, face à des échecs successifs, elle peut finir par se tourner vers une autre voie, comme un lot de consolation ou un substitut. Cela peut commencer timidement, puis devenir une habitude, voire une préférence. Ce phénomène survient parfois à un âge avancé, même après une vie entière d'hétérosexualité, lorsque l'attrait physique a disparu.

L'origine et les circonstances de la peur du sexe opposé importent peu. Elle peut résulter de rejets répétés (quelle qu'en soit la raison, par exemple un manque d'attrait physique ou psychologique), ou provenir d'un manque

---

autrement dit, leur âge mental n'a pas évolué en fonction de leur âge physique.

d'affection ou d'éducation parentale (entraînant timidité ou sentiment d'inadéquation) [16]. Quelle qu'en soit la cause, le défi biologique que représente la capacité à trouver un partenaire (adéquate) pour la reproduction n'a pas été relevé, et le problème persiste. Puisque le désir sexuel sous-jacent, ou libido, demeure actif, parfois même de manière incontrôlable, le malheureux cherche un autre exutoire.

Certains perdants dans le jeu de la séduction optent pour la masturbation ; d'autres pour la sainteté par l'abstinence (chasteté, célibat). Certains deviennent violeurs ; d'autres, de grands artistes ou champions sportifs. Et certains choisissent l'homosexualité.

Il existe bien sûr de nombreuses autres manières d'adopter l'homosexualité. Certains y voient une stratégie de vie, pensant qu'il leur sera plus facile de réussir socialement grâce à la séduction homosexuelle, c'est-à-dire par la

---

[16] Certains observateurs suggèrent que l'homosexualité, masculine ou féminine, est souvent due à un père trop passif ou absent, et à une mère trop âgée ou autoritaire. Il convient toutefois de souligner que de telles causes « environnementales » ne sauraient *déterminer* l'homosexualité. Les personnes homosexuelles étant des êtres humains, elles possèdent le libre arbitre. Les facteurs environnementaux (tels que les problèmes familiaux ou le contexte social) peuvent certes *influencer fortement* le comportement, mais la personne concernée demeure libre de résister à ces influences et de suivre sa propre voie. Invoquer de tels facteurs externes ne constitue ni une excuse, ni une justification valable. Quel que soit leur impact psychologique, la dignité humaine reste possible.

prostitution entre personnes du même sexe pour des avantages économiques ou sociaux. Une autre voie, peut-être la plus pernicieuse, vers l'homosexualité – courante aujourd'hui en raison de l'idéologie répandue selon laquelle c'est acceptable, naturel et normal – consiste à le faire volontairement, par curiosité, pour le prétendu plaisir. D'autres, sans doute, y tombent inconsciemment, sous l'influence incontestée de leurs pairs ou des médias.

Il est erroné de croire que de tels choix, faits librement et en toute conscience, seront exempts de conséquences psychologiques et existentielles négatives. Car le danger ne réside pas dans la manière d'adopter un tel comportement, mais dans sa nature même. Même sans crainte, ses dangers demeurent.

Un aspect important des relations homosexuelles réside dans le rapport de domination/soumission qu'il implique souvent, à un degré ou un autre, consciemment ou non, que les partenaires soient hommes ou femmes. Certes, de tels déséquilibres existent aussi dans les relations hétérosexuelles, même si les couples homme-femme sont généralement complémentaires. Mais dans les relations homosexuelles, ce déséquilibre est plus radical et inévitable, et une hiérarchie s'établit naturellement entre deux hommes ou deux femmes.

Dans l'homosexualité, du fait de la similarité anatomique des partenaires, l'un d'eux doit en quelque sorte « changer de sexe » (ne serait-ce que comportementalement) pour créer un équilibre « yin-yang ». Chez les hommes, l'un doit

devenir efféminé, adopter une apparence féminine ; chez les femmes, l'une doit devenir masculine, adopter une apparence masculine, voire « butch ». Ce changement radical de personnalité est néfaste pour les deux partenaires, les amenant à renier leur véritable identité sexuelle et humaine. Ils deviennent tous deux inférieurs à l'homme ou à la femme, et donc, cessent d'être pleinement humains.

Autrement dit, ce n'est pas un problème originel d'identité sexuelle qui conduit à l'homosexualité ; c'est plutôt l'homosexualité qui engendre de profonds troubles de l'identité sexuelle. De telles transformations et de tels doutes sont inévitablement source de souffrances profondes et durables pour les personnes concernées. On ne peut donc pas s'attendre à ce qu'ils soient sans conséquence ni douleur.

8. RATIONALISATIONS CHANGEANTES

Le regard porté sur l'homosexualité dans notre société a considérablement évolué ces dernières décennies. Autrefois, l'homosexualité était condamnée pour des raisons religieuses, en raison de son interdiction biblique. Les homosexuels étaient méprisés et moqués ; on les trouvait répugnants et on les évitait autant que possible.

Puis vint la « libération sexuelle » de la fin des années 1960 et du début des années 1970, lorsque les hippies optèrent pour la promiscuité sexuelle – qui, bien que généralement hétérosexuelle, incluait parfois des rencontres homosexuelles.

À cette époque, les défenseurs de l'homosexualité commencèrent à plaider qu'elle devait être considérée comme une « maladie » *mentale* , causée par des circonstances familiales et sociales défavorables, et donc excusée par compassion. Les opposants à l'homosexualité

eurent d'abord tendance à accepter ce glissement sémantique, percevant l'épithète de maladie comme une insulte appropriée, un substitut laïque à l'idée religieuse de péché. Après tout, qui voudrait être considéré comme mentalement dérangé (même au sens de victime) ?

Prenant conscience de cette connotation négative, les défenseurs de l'homosexualité ont commencé à avancer qu'elle était normale, en ce sens que certaines personnes seraient ainsi programmées par la nature, c'est-à-dire qu'elles posséderaient des gènes particuliers, constituant une sorte de troisième genre (ou de troisième et quatrième genres, si l'on distingue les homosexuels hommes et femmes). Ils cherchaient ainsi à légitimer l'homosexualité non pas comme un péché ou une maladie psychologique, mais comme quelque chose de naturel, bien que relativement rare.

Cependant, aucun « gène de l'homosexualité » n'a jamais été découvert (bien que certains chercheurs aient brièvement attiré l'attention des médias en affirmant avoir trouvé de tels gènes). Et à bien y réfléchir, de tels gènes sont difficilement concevables et très improbables selon la théorie de l'évolution. Car l'homosexualité est par définition non reproductive ; par conséquent, si un tel gène apparaissait par mutation spontanée, il serait rapidement éliminé par la sélection naturelle.

Les poètes ont évoqué des notions fantaisistes d'« âme de femme dans un corps d'homme » ou d'« âme d'homme dans un corps de femme », sous-entendant que les âmes

ont un genre et qu'elles peuvent, d'une manière ou d'une autre, pénétrer dans un corps qui ne leur correspond pas.[17]

Les esprits scientifiques ont suggéré que les hormones sexuelles pouvaient parfois supplanter la détermination du sexe par les chromosomes sexuels, ignorant le fait que toutes les cellules d'un être humain donné contiennent les mêmes chromosomes sexuels, de sorte que même si des déséquilibres hormonaux produisent des caractéristiques sexuelles visibles inhabituelles, le sexe sous-jacent reste génétiquement inscrit (de sorte qu'aucun traitement hormonal ni changement chirurgical du sexe ne peut masquer le sexe réel).[18]

---

[17] Plus généralement, un nouvel idéal d'humanité a émergé, celui d'une créature androgyne, bisexuelle et unisexe. On incitait les hommes à reconnaître leur part féminine et à se défaire de leur virilité, tandis que les femmes étaient invitées à reconnaître leur part masculine et à se renforcer. Les coupes de cheveux et les vêtements unisexes devinrent à la mode. Les hommes (généralement dépeints comme des brutes) étaient encouragés à devenir plus sensibles, bavards et larmoyants, tandis que les femmes (généralement dépeintes comme des victimes) étaient incitées à se durcir et à se défendre. Cette remise en cause générale des « rôles sexuels » était certes justifiée dans certains cas et dans une certaine mesure, puisqu'elle visait l'égalité sociale, économique et juridique entre les hommes et les femmes ; mais elle servait également de stratagème dans la lutte plus spécifique pour la reconnaissance de l'homosexualité.

[18] En tout état de cause, aucune différence significative dans l'équilibre hormonal n'a été constatée entre les homosexuels et les hétérosexuels en général – ce qui signifie que la cause physique proposée n'est pas une explication satisfaisante.

Les scientifiques ont également évoqué l'hermaphrodisme et d'autres anomalies sexuelles, dont certaines sont dues à des troubles hormonaux particuliers, d'autres à des anomalies génétiques. Ainsi, certaines personnes possèdent à la fois un pénis et un vagin ; d'autres encore présentent une combinaison de chromosomes sexuels YY (ou des combinaisons encore plus rares comme XYY, XXX ou XXXX), au lieu de la combinaison XX chez les femmes et XY chez les hommes.

Cependant, de tels cas sont extrêmement rares, et leur existence ne peut être interprétée comme une explication scientifique de l'homosexualité, puisque ces personnes ne sont pas nécessairement homosexuelles, et la grande majorité des homosexuels ne peuvent certainement pas être classés dans cette catégorie d'anomalie physique.

Tout ce discours « scientifique » n'avait bien sûr pour but que de nous berner, nous autres gens ordinaires, en nous faisant croire que l'homosexualité échappe à tout jugement moral. L'objectif des apologistes était de concilier les inconciliables : présenter l'homosexualité comme une conséquence de problèmes *physiques inhabituels* , et donc, bien qu'anormale, comme quelque chose de tout à fait naturel – sous-entendant que nous devrions éprouver pitié et considération envers les homosexuels (comme envers toute personne handicapée).

Mais cette position laissait les homosexuels dans une position moins valorisante que celle d'être simplement « gays », les considérant (horreur !) comme des victimes,

sinon de la société, du moins de la nature. Elle ne les légitimait pas pleinement, mais les maintenait dans une position de citoyens de seconde zone. C'est alors qu'une offensive éthique a été lancée, proclamant l'homosexualité comme un choix libre pour des êtres humains pleinement adultes, responsables et respectables – un choix aussi légitime, voire plus valable, que la simple hétérosexualité.

Chacun est libre de décider pour soi-même, affirmaient-ils, et qui sommes *-nous* pour juger ? Médias et personnalités politiques s'en sont mêlés, et les lois des nations ont été modifiées. Même les constitutions ont été amendées, et un « droit humain » à la « différence » sexuelle a été proclamé et appliqué. Des mesures administratives concrètes ont été adoptées pour garantir aux homosexuels l'égalité des droits ; l'ostracisme était interdit.

9. IL EST LIBREMENT CHOISI

Je dis : très bien. Cette nouvelle approche est en réalité une évolution positive, car elle nous ramène à l'essentiel et reconnaît ce que les traditions religieuses impliquaient à l'origine : à savoir, que l'homosexualité est un choix libre. Autrement dit, les homosexuels n'y sont contraints par aucune force physique ou mentale à laquelle ils ne peuvent résister ; ils sont libres de choisir autrement. Ils choisissent librement d'être ce qu'ils sont et d'agir comme ils le font, et sont donc moralement responsables de leur condition et de leur comportement.

Les arguments fondés sur une maladie mentale ou physique, ou sur une anomalie, ont été balayés d'un revers de main, et nous sommes revenus à la case départ, à une exception près : les « autorités » éthiques et politiques actuelles soutiennent désormais l'homosexualité, contrairement à leurs prédécesseurs. Auparavant, les homosexuels étaient considérés comme des individus libres ayant fait un mauvais choix ; aujourd'hui, ils sont

considérés comme des individus libres ayant choisi une voie neutre (voire recommandée). L'appréciation diffère, mais tous s'accordent sur le principe du libre choix.

Le point positif est que les divers mensonges et excuses transitoires invoqués pour défendre l'homosexualité, que nous avons examinés plus haut, ont enfin été abandonnés, et que la « position éthique » des apologistes est désormais exposée clairement et honnêtement. Maintenant que nous avons écarté une multitude de questions logiquement non pertinentes, nous pouvons tous revenir à la question centrale : ce comportement, que tous reconnaissent comme étant librement choisi, est-il *moral, immoral ou amoral ?*

La morale n'est pas une question de décret, qu'il émane des autorités religieuses, des philosophes moralistes, des médecins, des psychiatres, des sexologues, des journalistes ou des législateurs. Elle ne peut être imposée arbitrairement, mais doit être défendue de manière convaincante.

À cet égard, il convient de souligner d'emblée que la position adoptée par les défenseurs de l'homosexualité est *arbitraire sur le plan logique* : ils n'avancent aucun argument (du moins à ma connaissance) démontrant rationnellement que l'homosexualité est morale, ou du moins non immorale. Leur seul argument est relativiste, voire nihiliste : l'affirmation que la moralité n'existe pas, ou qu'elle est inaccessible à la raison. En substance, ils

disent : « Occupez-vous de vos affaires ! Ce sont des adultes consentants[19] ! »

Mais une objection *péremptoire* à leur discours anti-moraliste est logiquement inévitable. En condamnant le jugement moral en tant que tel, ils se livrent à un acte de jugement moral [20]. Une autre faiblesse de leur argumentation dédaigneuse réside dans son application *très sélective* , qu'ils appliquent selon leurs propres intérêts. Ils considèrent assurément leur défense politique et médiatique des homosexuels comme morale, puisqu'ils réagissent avec une sorte d'« indignation vertueuse » lorsque quelqu'un (comme l'auteur du présent essai) remet en question ou s'oppose à leurs initiatives théoriques et pratiques en la matière.

Leur position est donc incohérente en elle-même ; elle est formellement contradictoire.

De plus, dans de nombreux autres domaines d'activité humaine, ces mêmes personnes reconnaissent aisément le

---

[19] À propos de consentement entre adultes, prenons l'exemple de cette histoire sordide, relayée par les informations télévisées (si je ne me trompe pas). Il y a quelques mois, en Allemagne, un homme a été jugé et condamné pour cannibalisme. Il avait rencontré un autre homme sur Internet et ils avaient convenu, après une relation homosexuelle, qu'il le tuerait et le mangerait, ce qui s'est effectivement produit, apparemment en toute conscience. Le consentement, bien entendu, ne justifie en rien un acte sur le plan éthique.

[20] L'expression « Occupe-toi de tes affaires » a la forme logique d'un impératif éthique – tout en prétendant être au-dessus de tous les impératifs éthiques.

pouvoir de la raison pour peser le pour et le contre des comportements humains. Ce n'est que dans ce cas exceptionnel (l'homosexualité), et peut-être dans quelques autres cas aux tendances révolutionnaires similaires, que la raison est considérée (par elles) comme incapable de juger et de conseiller, et toute discussion ou tout doute est proscrit (donc immoral à leurs yeux). Il s'agit là, de leur part, d'une simple tentative d'intimidation et de brutalité intellectuelle.

Les détracteurs de l'homosexualité, quant à eux, font appel à l'intelligence et au bon sens. Nous avons déjà présenté certains arguments contre l'homosexualité, que l'on peut qualifier d'éthiques, notamment l'analyse du rôle biologique et de la justification du sexe, arguments qui, nous l'espérons, ont suscité une large conviction. Il convient de souligner deux autres types d'arguments : l'un fondé sur des considérations plus psychologiques et spirituelles, l'autre sur des considérations plus sociales et politiques.

Un aspect important du libre arbitre à souligner ici est le suivant : dire qu’un choix est libre signifie que, quelles que soient les forces et tentations internes et externes qui pèsent sur la personne concernée, celle-ci possède le pouvoir de leur résister. La volonté ne peut être à la fois libre et déterminée par une cause ; les influences négatives rendent l’exercice de la volonté positive plus difficile, mais elles ne peuvent pas la vaincre.

De plus, si une personne *croit* être incapable de résister à une impulsion, sa capacité de résistance s'en trouve proportionnellement diminuée. Pour agir avec détermination, il faut croire que l'action en question est possible ou utile. Les croyances influencent *la* volonté d'agir ; elles font partie des forces qui affectent (sans toutefois la déterminer) le cours de l'action.[21]

Il s'ensuit que les philosophes, psychologues et autres militants qui, d'une manière ou d'une autre, affirment aux homosexuels qu'ils ne peuvent résister à leurs pulsions homosexuelles ni changer (ce qui est bien sûr faux, un mensonge), les incitent en réalité à céder à ces pulsions et à persévérer dans leur voie. Autrement dit, ils rendent plus difficile pour les personnes ayant des tendances homosexuelles de rester hétérosexuelles ou pour les homosexuels de surmonter leurs préférences actuelles.

Ainsi, les partisans de l'homosexualité *incitent de fait* les gens à l'homosexualité ; ils aggravent leurs problèmes. À l'inverse, les opposants à l'homosexualité aident les homosexuels, avérés ou potentiels, à faire des choix éclairés, en leur rappelant que – en tant qu'êtres humains dotés du libre arbitre – ils sont maîtres ou maîtresses de leur propre sexualité. Demandez-vous : lequel des deux est vraiment le plus bienveillant envers vous – celui qui

---

[21] Concernant les influences sur la volition, voir mon précédent ouvrage *Volition and Allied Causal Concepts* , chapitres 5-6.

vous pousse à la faiblesse ou celui qui vous donne de la force ?

10. SENSUALITÉ ET PERVERSION

Tout discours éthique est, de manière générale, impossible sans admettre qu'il concerne des êtres dotés de facultés de connaissance, de volonté et de jugement [22]. Sans ces facultés, il n'y a rien à discuter, aucune utilité à discuter, personne pour mener la discussion, la comprendre ou en appliquer les conclusions. Autrement dit, il faut d'emblée reconnaître que nous parlons d'êtres humains, dotés de raison et de libre arbitre. Si les êtres humains étaient des machines ou soumis au destin, tout débat serait impossible.

De plus, l'éthique ne saurait se limiter aux considérations physiques et, au sens strict, mentales, mais doit s'étendre aux considérations spirituelles. Posséder des facultés de connaissance, de volonté et de discernement, c'est posséder une âme, autrement dit une vie spirituelle. Les

[22] Concernant les conditions logiques du discours éthique, voir mon précédent ouvrage *Volition and Allied Causal Concepts* , chapitres 17-18.

êtres humains possèdent une âme (aussi appelée esprit), dont les intérêts (bénéfice ou préjudice) doivent être pris en compte, au même titre que ceux de leur corps et de leur esprit. Ignorer ou négliger ces considérations, c'est faire preuve d'une incompréhension des fondements mêmes de l'éthique.

Ainsi, l'éthique – la science de ce que nous (les êtres humains) pouvons ou devrions faire ou ne pas faire – doit se développer en tenant compte de tous les aspects de la nature humaine et de l'existence humaine – non seulement des facteurs physiologiques (y compris génétiques) et psychologiques (y compris les influences familiales, sociales et culturelles), mais également des facteurs spirituels (les perceptions et les conceptions, les exercices de la volonté et les jugements de valeur de l'individu dans son corps et son esprit).

Tous ces facteurs doivent être pris en compte et mis en balance. Refuser de reconnaître un domaine plutôt qu'un autre relève de l'ignorance, de la stupidité, de la confusion intellectuelle ou de la malhonnêteté ; ce n'est pas une position scientifiquement légitime.

Nous avons déjà abordé (dans la discussion précédente) certains points évidents ; nous allons maintenant nous concentrer sur des questions spirituelles pertinentes. Il convient de souligner deux attitudes, deux postures et tendances de l'âme, qui sont spirituellement néfastes, voire destructrices. Ces déviations ne se retrouvent pas

exclusivement dans l'homosexualité, mais s'y manifestent peut-être plus intensément.

Le premier aspect est ***une sensualité excessive*** , c'est-à-dire une obsession mentale pour les sensations sexuelles [23]. L'effet spirituel de cette attitude est qu'elle maintient l'individu lié à des instincts inférieurs, même lorsqu'ils n'ont aucune valeur physiologique ou psychologique démontrable.

Si une personne n'a pas de partenaire sexuel du sexe opposé, ou a renoncé à en trouver un (en raison d'un handicap, de l'âge avancé ou pour toute autre raison), il est logique qu'elle se consacre à des activités plus spirituelles. Maintenir artificiellement le désir et le plaisir sexuels par la masturbation, ou d'autres moyens déviants comme l'homosexualité, est inutile.

C'est une sorte d'attachement absurde à un fantôme de l'orientation originelle et naturelle du désir, inscrite dans nos instincts à des fins de reproduction. C'est comme s'imaginer avoir un bras ou une jambe alors qu'il/elle a été amputé(e). Cela ne fait qu'accentuer et perpétuer la douleur et la souffrance.

Dans le cas de l'homosexualité, cette sensualité est d'autant plus complexe que les partenaires sont du même sexe. Cela implique toutes sortes d'interactions physiques et mentales entre hommes ou entre femmes, interactions

---

[23] Pour plus de détails sur la psychologie de la sensualité, voir mon précédent ouvrage *Méditations* , chapitres 21-22.

qui ne sont pas inscrites dans notre nature (qui, comme nous l'avons déjà expliqué, est tournée vers les relations hétérosexuelles). L'homosexuel se retrouve ainsi confronté à des situations artificielles et néfastes. Cette situation absurde a assurément des répercussions, notamment sur le plan spirituel.

Pourquoi la sensualité est-elle une affliction spirituelle ? Elle consiste à accorder une valeur disproportionnée à des sensations passagères, à s'accrocher vainement à quelque chose d'aussi éphémère et insubstantiel que la fumée. Une telle attitude est forcément destructrice d'une manière ou d'une autre. Elle est déjà néfaste chez les hétérosexuels, mais devient suicidaire chez les homosexuels, car leur situation existentielle est d'autant plus complexe qu'elle est contre nature.[24]

Ceci nous amène au second aspect : ***la perversion*** ou la perversité d'esprit. Ce terme n'est pas une insulte gratuite, mais un trait identifiable. Il désigne généralement le fait d'accorder de la valeur à quelque chose *parce* qu'il devrait en être dévalorisé – c'est-à-dire non pas malgré le fait qu'il soit jugé d'une manière ou d'une autre négatif, mais précisément parce qu'il est proscrit, interdit, mauvais, maléfique, dangereux, nuisible, repoussant, laid, étrange, bizarre, pervers, ambivalent, queer, sale, dégoûtant,

---

[24] Il est déjà assez difficile pour l'être humain de faire face aux obstacles que la nature met sur son chemin ; il est absurde d'y ajouter des difficultés artificielles qu'il est facile d'éviter. La sagesse recommande d'éviter tout simplement ces problèmes superflus.

répugnant, abominable, cruel, illégal, criminel, etc. Il s'agit d'une disposition ou d'une préférence tordue pour le contraire de ce que la raison, après une réflexion approfondie sur les enjeux, recommande.

En matière de désir sexuel, cette perversité se manifeste par le désir d'objets ou d'actes sexuels hors du commun, voire déformés. Par exemple : un intérêt pour la sodomie ou le plaisir de se travestir. Certaines personnes restent indifférentes, voire blasées, face aux objets ou actes sexuels ordinaires et ne sont attirées que par ce qui, dans le monde, semble corrompu. Cette attitude est assurément l'expression d'une impureté spirituelle et ne peut qu'en engendrer davantage [25].

L'erreur de raisonnement inhérente à la perversion réside dans l'idée qu'il pourrait y avoir *un plaisir caché ou une autre valeur* dans ce qui est moralement interdit. [26]La perversion sexuelle est donc une forme exacerbée de sensualité – une quête d' excitation sexuelle *extraordinaire* . Pour le pervers, les plaisirs ordinaires ne suffisent pas. Il

---

[25] Prenons par exemple l'histoire de cannibalisme mentionnée dans une note de bas de page précédente. Il s'agit bien sûr d'un cas extrême ; certes, tous les homosexuels ne sont pas cannibales. Mais cela illustre à quel point certaines personnes peuvent sombrer dans l'étrangeté, en développant des désirs contre nature.

[26] Ceci est bien illustré, par exemple, dans l'histoire biblique d'Ève tentée par le serpent de manger le fruit défendu, par des descriptions subtiles de combien il est « délicieux » (Exode 3:1-7).

y a toujours une soif de plus – non seulement de plus en quantité, mais aussi de plus en plus étrange.

Il s'agit d'un problème existentiel, car il peut engendrer des problèmes physiques (comme le sida et d'autres maladies), psychologiques (comme des troubles de la personnalité et de l'identité, un manque d'estime de soi) et sociaux (comme des conflits sociaux et l'ostracisme). Mais une telle pensée impure constitue avant tout un problème spirituel, puisqu'elle repose sur l'illusion, c'est-à-dire sur une erreur fondamentale de compréhension. Elle ne peut donc que détourner l'individu de la paix intérieure, de l'équilibre et de la clarté.

Une fois que de telles inclinations se développent et sont suivies, il n'y a pas de limite à la profondeur de la déchéance. La descente peut d'abord sembler maîtrisée, mais elle finit par devenir incontrôlable. S'étant identifiée à maintes reprises à des pulsions physiques ou mentales parasites, l'âme a réduit ses facultés de connaissance, de volonté et de discernement à de simples instruments au service de ces pulsions, et devient de moins en moins capable de les dominer pour servir des valeurs supérieures.

11. IMPURETÉ SPIRITUELLE

Tous les arguments avancés dans le présent essai ne s'adressent qu'incidemment aux homosexuels pratiquants. Il est fort improbable que ces personnes soient amenées par la raison à changer de comportement. Il est même fort douteux que, même si elles se redressaient, elles puissent sauver leur âme de l'abîme où elles se sont condamnées. Elles se sont probablement irrémédiablement souillées.

L'âme est en effet éternellement pure. On ne peut dire qu'elle soit littéralement souillée, puisqu'elle ne peut se *mêler à* des substances non spirituelles (c'est-à-dire l'esprit ou la matière), et la substance spirituelle est universellement une et toujours la même.

On pourrait toutefois dire que l'âme est irrémédiablement *alourdie par* des accumulations mentales et physiques négatives qui, pour ainsi dire, s'accrochent à sa surface. Mais la description la plus juste de l'impureté spirituelle serait peut-être celle d'une âme tellement égarée par des

erreurs passées que *sa conscience* s'obscurcit et ne parvient plus à retrouver la clarté et la compréhension.

L'homosexualité semble avoir un effet négatif irréversible, sans possibilité de rédemption. Cela ne signifie pas pour autant que les homosexuels ne doivent pas s'efforcer d'améliorer leur conduite. Ils peuvent, par cet effort, espérer améliorer quelque peu leur sort spirituel et se racheter en partie (ou du moins, ne pas aggraver leur situation et sombrer davantage). Même une petite rédemption vaut mieux que rien.

Non, cet essai ne s'adresse pas aux homosexuels pratiquants, mais aux jeunes gens vierges et aux autres âmes encore innocentes qui, sous l'influence d'une culture de plus en plus corrompue, pourraient être tentés d'adopter ce comportement déviant, quelles que soient leurs motivations. Il s'adresse également aux philosophes moralistes, aux chefs religieux, aux professionnels de la santé, aux éducateurs, aux influenceurs et aux législateurs, afin de les inciter à penser et à agir de manière responsable.

Autrefois, la plupart des gens avaient une grande foi en la Bible hébraïque, ou en des textes faisant autorité dans d'autres traditions religieuses. Il suffisait que la Torah commande. *« Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme ; c'est une abomination »* (Lévitique 18:22) [27], et la plupart des Juifs s'y

[27] Une interdiction connexe concerne le travestissement, mentionné dans Deutéronome 22:5 ; ces pratiques, qu'elles

conformèrent. Ce n'était pas seulement par crainte d'un châtiment divin éventuel, ni parce qu'un tel comportement était sévèrement puni par la loi [28]. C'était par un profond amour de la dignité et de la décence, d'un certain modèle d'humanité [29].

---

soient le fait d'hommes ou de femmes, sont également qualifiées d'« abomination », probablement parce qu'elles reflètent et engendrent une confusion mentale quant aux objets du désir sexuel, pouvant conduire certaines personnes à des comportements homosexuels. Quant à la transsexualité (sujet brûlant d'actualité, la chirurgie de changement de sexe étant devenue accessible et populaire), elle semble interdite par le judaïsme (et les traditions similaires), principalement parce qu'elle constitue, en règle générale, une mutilation volontaire des capacités reproductives naturelles. À cette raison biologique, on pourrait ajouter que les activités sexuelles des transsexuels (consentants) sont soit de facto homosexuelles (les modifications anatomiques étant superficielles et n'affectant pas le patrimoine génétique, un « ancien homme » restant un homme, et inversement pour les femmes), soit de facto travesties (si un « ancien homme » a des relations sexuelles avec une femme, ou inversement, il ne s'agit pas d'homosexualité, mais d'un « déguisement » non seulement avec des vêtements inappropriés, mais aussi avec des parties du corps artificielles).

28 Il est également écrit : « Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont tous deux commis une abomination ; ils seront mis à mort ; leur sang retombera sur eux » (Lévitique 20:13). Le crime de sodomie était pris si au sérieux que la peine de mort était prévue.

29 S'il est une chose dans un livre sacré qui me convainc de son inspiration divine, de sa source *au plus profond de la vérité et de la bonté de l'âme humaine* , c'est bien l'inclusion de lois condamnant une telle impureté. Certes, la tradition *en soi* n'est pas une preuve ; mais la modernité non plus. On pourrait dire, de façon naturelle, que nos ancêtres ont tiré des leçons de vie difficiles et nous les ont transmises sous forme

Certaines personnes conservent aujourd'hui une vision claire de ce que signifie être humain. Nul besoin de les convaincre. Cet essai ne leur est pas destiné, mais à ceux qui ont perdu leurs repères. S'ils ne croient pas aux traditions religieuses, peut-être que des arguments rationnels les convaincront. S'ils envisagent de s'adonner à l'homosexualité, peut-être que ces arguments les aideront à maîtriser leurs pulsions. S'ils ont déjà commis des actes homosexuels, peut-être que ces arguments les feront renoncer.

Certains, bien sûr, persisteront dans leur voie avec rébellion et réaffirmeront même avec arrogance leur « droit » à cela. C'est leur problème ; ils subiront inévitablement, d'une manière ou d'une autre, les conséquences de leur choix. Leur obstination, leur insolence, leur impudence, leur impudence, leur impudence les égareront – c'est certain. Ils n'ont ni craintes ni regrets, pour l'instant ; mais un jour, ils le regretteront amèrement. Attendez de voir ce qu'ils penseront et ressentiront au moment de leur mort.

La nature humaine est telle que nous sommes tous capables des vertus et de la spiritualité les plus sublimes, comme des abîmes de dépravation et de vice. C'est ce que signifie le libre arbitre, le pouvoir de choisir. Cela signifie

---

d'enseignements religieux, spirituels ou de sagesse. Ces enseignements ne nous imposent pas de vérités improbables, mais nous rappellent plutôt ce que nous savons déjà instinctivement être vrai.

que toute la gamme des comportements humains possibles est *accessible* à chaque individu. Il n'y a rien de mal à avoir une propension naturelle au vice ou au mal ; ce qui importe sur le plan éthique, c'est de savoir si cette propension se *réalise* ou non. En effet, le respectabilité des vertueux et des bons tient au fait qu'ils possédaient en eux la propension inverse et qu'ils ont choisi cette voie exigeante.

Heureusement pour l'humanité, il y a et il y aura probablement toujours des personnes bonnes et honnêtes, conscientes de la dignité humaine. La répartition statistique du bien et du mal dans le monde suit probablement une courbe en cloche classique, bien que son étendue puisse varier. Il ne faut pas se laisser abuser par la popularité d'actes odieux ou malfaisants (à une époque et dans une société données) et croire que la nature humaine est ainsi faite. Ce serait un prétexte pour rejoindre les rangs de ceux qui manquent de dignité.

L'être humain est, hélas, capable d'une grande dépravation. Ceux qui cèdent systématiquement à leurs pulsions sexuelles passagères finissent par sombrer dans la folie et désirent avoir des relations sexuelles avec n'importe qui. Un homme désirera pénétrer presque n'importe quoi, et une femme sera pénétrée par presque n'importe qui. Ils peuvent perdre tout sens de la dignité et de la décence, et avoir des relations sexuelles avec des cadavres, des animaux, ou même d'autres personnes du même sexe.

12. L'ESSENCE DE LA SODOMIE

La sensualité désigne généralement le désir ou la recherche du plaisir sexuel. Une forme courante de sensualité consiste à éprouver du plaisir sexuel en pensant au plaisir que son partenaire éprouve ou en le ressentant. Il s'agit d'une forme positive et relativement normale de sensualité : c'est l'expérience du plaisir par procuration. Au lieu de simplement recevoir du plaisir, on en *reçoit en le donnant* . Puisqu'elle est fondamentalement bienveillante, elle est souvent considérée comme une forme d'« acte amoureux ».

Il convient toutefois de noter qu'il existe un parallèle négatif : le plaisir sexuel tiré *de la douleur* infligée à son partenaire. Dans ce cas, le plaisir est obtenu en infligeant de la douleur. On parle alors de **sadisme** . Essentiellement malveillant, ce comportement doit être considéré comme une forme de haine ; biologiquement anormal, il est motivé par la destruction d'autrui. Cela reste vrai même lorsque le partenaire qui souffre est consentant, c'est-à-

dire dans le cas du **masochisme** . Ici, la haine de soi et l'autodestruction sont clairement en jeu – deux dispositions manifestement malsaines.

Le sadique et le masochiste partagent l'idée perverse que le plaisir s'obtient par la douleur – celle d'autrui ou la sienne propre. Outre cette cruauté, ils partagent le mépris et la haine de soi, à ceci près que : tandis que le masochiste exprime directement ces émotions en se victimisant, le sadique les exprime par procuration, en les projetant sur une victime plutôt que sur lui-même.

Dans cette perspective, il convient de noter que l'acte sexuel le plus souvent associé à l'homosexualité masculine, à savoir la sodomie, est fondamentalement un acte sadique. Cela reste vrai même lorsque l'homme soumis à la pénétration anale est consentant et y trouve du plaisir (sadomasochisme). Pourquoi ? Parce que cet acte est intrinsèquement *humiliant* pour un homme[30] : il implique inévitablement la souffrance psychologique liée à la perte de virilité et à l'atteinte à l'estime de soi.

Un homme qui désire pénétrer un autre homme est donc fondamentalement sadique, et un homme qui désire être pénétré par un autre est fondamentalement masochiste. Le sadisme en jeu est bien sûr le plus évident dans les cas de pédophilie homosexuelle ou de viol sur un homme adulte ;

---

[30] C'est une vérité que tout homme encore capable de s'instruire sait inébranlable. Même si l'esprit de certains est devenu si obscurci qu'ils ne peuvent plus percevoir cette vérité, elle demeure.

mais il est tout aussi manifeste (de même que le masochisme) dans les cas de relations sexuelles consenties entre adultes. Dans tous les cas, un tel comportement (s'il est volontaire) est psychologiquement malsain.

Le sodomite agresse la masculinité de son partenaire (ou victime), exprimant ainsi une certaine haine de cette virilité et, par conséquent (étant lui-même un homme), une certaine haine de soi. En abusant ainsi de son partenaire sexuel, il révèle ses propres doutes et conflits intérieurs. De son côté, celui qui subit la sodomie, en laissant sa nature masculine être bafouée, révèle son propre mépris de soi. De plus, en permettant ou en encourageant un autre homme à se comporter ainsi, il lui cause du tort.

Ainsi, les deux participants à un acte de sodomie consenti se rendent coupables d'abus de corps et révèlent, voire aggravent, leurs propres troubles psychologiques graves. La sodomie ne saurait en aucun cas être considérée comme un choix sain d'esprit. Elle est inévitablement néfaste pour les deux hommes impliqués.

Des jugements similaires peuvent être portés sur d'autres actes sexuels entre hommes, ainsi que sur les actes sexuels entre femmes, à des degrés divers. Outre leur caractère impudique, tous ces actes se caractérisent par une instrumentalisation mutuelle du genre des deux partenaires, impliquant à la fois haine de l'autre et haine de soi. Ils constituent donc tous des formes de sadomasochisme, là encore à des degrés divers.

Il convient de souligner, dans ce contexte, les motivations profondes des homosexuels qui organisent ou participent à des manifestations publiques. On observe, lors de ces rassemblements : l'exhibitionnisme, les provocations, le travestissement et les expressions faciales suggestives. L'intention première n'est manifestement pas (contrairement à ce qui est affirmé) politique, ni un désir d'être reconnus comme des êtres humains. On y perçoit plutôt une volonté de choquer les sensibilités, une détermination à abaisser les normes sociales.

On a l'impression très nette que ce que les homosexuels désirent vraiment, c'est souiller les autres de leur impureté. Ils veulent que les autres soient entraînés de force dans leur vision déformée de la sexualité humaine. Rien ne doit rester pur, non souillé par leurs fantasmes. Remarquez, en particulier, les efforts déployés par les homosexuels pour défiler dans les rues de Jérusalem et dans d'autres lieux considérés comme sacrés par beaucoup. Ils n'ont aucun respect pour les valeurs d'autrui.[31]

Les homosexuels doivent s'interroger sur le sens de la vie, car ils ont manifestement perdu tout repère. La vie humaine se résume-t-elle à une quête désespérée de sensations étranges, quels qu'en soient les effets

[31] À leurs yeux, même Dieu lui-même doit être contraint de les aimer tels qu'ils sont. Il ne leur suffit pas d'ignorer la présence de Dieu (qui est partout, d'une manière ou d'une autre) dans l'intimité de leurs foyers ; ils veulent aussi étaler sans vergogne leurs impuretés devant Lui en public, et même dans les lieux les plus saints (où Sa présence est la plus forte).

secondaires ? Non : la vie est bien plus riche que cela, notamment en ce qui concerne la responsabilité personnelle et sociale de l'épanouissement spirituel.

Ils doivent prendre du recul par rapport à leurs habitudes et se demander : quel genre d'êtres souhaitent-ils être, eux-mêmes et les autres ? Quel genre de monde sont-ils en train de façonner à leur image, guidés par leurs pulsions les plus sombres ? Pris dans le tourbillon de leur existence, ils perdent de vue leur pureté et leurs idéaux originels. Ils ne peuvent retrouver ces précieuses vertus et valeurs innées qu'au prix d'un effort déterminé.[32]

[32] Les gens peuvent bien sûr répondre par des remarques sarcastiques à de telles questions, mais au fond d'eux-mêmes, ils savent sûrement ce qu'il en est.

13. UNE RÉVOLUTION SOCIALE

Comme nous l'avons déjà indiqué, les mentalités ont radicalement évolué ces dernières décennies concernant l'homosexualité, tant sur le plan social que politique. Ce qui était encore condamné il y a une cinquantaine d'années a été progressivement légitimé, jusqu'à aujourd'hui où l'homosexualité semble non seulement tolérée, mais même encouragée.

Dans la plupart des pays occidentaux, les lois, voire les constitutions, ont été modifiées afin de garantir aux homosexuels le droit de pratiquer librement leur sexualité. Certaines lois obligent les employeurs à embaucher (ou à maintenir en poste) des homosexuels, même si cela peut rendre la vie des autres employés (qui sont alors un public captif) pénible.

De nombreuses institutions religieuses, notamment le mouvement juif réformé et l'Église anglicane, ont de fait légitimé la sodomie, en reniant directement leurs propres

Écritures, en admettant des rabbins ou des prêtres « homosexuels ».

Nous en sommes arrivés au point où les défenseurs des droits des homosexuels aux États-Unis tentent d'imposer l'enseignement de l'homosexualité dans les écoles. Officiellement, l'objectif est de déstigmatiser l'homosexualité et de laisser les personnes homosexuelles libres de leurs choix. Mais *dans les faits* , le système social engendre un nombre croissant d'homosexuels. Les mesures prises, soi-disant « pour défendre » l'homosexualité, ont pour conséquence d'accroître son nombre, contribuant ainsi à sa *propagation* .

Malheureusement, la propagande et les actions juridiques des défenseurs de l'homosexualité au cours des deux dernières générations ont largement porté leurs fruits. Nombre de jeunes d'aujourd'hui ont été élevés dans la conviction que défendre les homosexuels est une bonne action. Même si beaucoup d'entre eux restent hétérosexuels, leur tolérance envers l'homosexualité a nettement progressé. La frontière entre décence et indécence s'est peu à peu estompée, si bien que des personnes autrefois considérées comme déviantes sont désormais acceptées par une large partie de l'opinion publique, des médias et des instances politiques.

Le changement social, d'abord timide, s'est transformé en véritable raz-de-marée. Ce qui était rare se généralise à vue d'œil. D'abord, on appelait à la tolérance ; aujourd'hui, les médias sont quotidiennement inondés de messages

faisant l'apologie de l'homosexualité, comme s'ils cherchaient à en faire la nouvelle norme. Les entreprises, flairant le filon, n'hésitent plus à afficher l'homosexualité dans leurs publicités, contribuant ainsi à corrompre la jeunesse.

Ce qui, pendant une grande partie de notre histoire, a été considéré comme une injustice flagrante, est soudainement devenu un « droit humain » aux yeux de certains dirigeants, et inscrit comme tel dans les codes de lois. Le terme « droit » est ici employé de manière intentionnellement équivoque : il renvoie superficiellement à une situation politique et juridique, mais suggère également qu'il s'agit de quelque chose de moralement acceptable, voire de bon.

Les historiens du futur secoueront la tête avec étonnement et incrédulité, au lendemain de cette politique, lorsque les effets destructeurs de ce fléau moderne deviendront évidents.

De tels changements sociaux radicaux ne se sont évidemment pas produits soudainement ni par hasard, mais seulement progressivement et grâce à l'engagement actif et volontaire d'un très grand nombre de personnes. Il s'agissait du mouvement de libération gay et lesbien.

Tout d'abord, libérés par le mouvement de libération sexuelle de la fin des années 1960 et du début des années 1970, de plus en plus de personnes devinrent

homosexuelles [33]. Puis, nombre d'entre elles descendirent dans la rue lors de manifestations de masse appelées « marches des fiertés ». Ces défilés choquèrent une grande partie du public, mais permirent également de rallier de nombreux nouveaux adeptes, soit à la pratique de l'homosexualité, soit au moins à sa cause.

D'abord, on a enjoint aux gens d'être *bienveillants* envers les homosexuels, de compatir à leurs difficultés et de ne pas les aggraver. Ensuite, on leur a demandé d'être *tolérants* , d'accepter leur droit à faire leurs propres choix, même si d'autres les désapprouvent. Aujourd'hui, on leur demande en réalité de *se taire* : l'homosexualité est considérée comme un sujet tranché, indiscutable. Un nouveau dogme s'est imposé ; il est désormais interdit de s'opposer à l'homosexualité, voire même d'en faire un sujet de débat. C'est un *fait accompli* .

Le sujet est catégoriquement clos, et il est fortement sous-entendu que toute objection pourrait donner lieu à des poursuites judiciaires. Les communicants ayant appliqué la notion de « libertés individuelles » à l'homosexualité, toute opinion contraire est présentée comme illégale. Les libertés d'expression et d'opposition politique, défendues dans tous les autres domaines comme fondamentales pour la démocratie, sont considérées comme nulles et non

[33] Cela a pu se produire à travers une culture de promiscuité hétérosexuelle débridée, qui a fini par donner lieu à des orgies (souvent provoquées par la drogue), au cours desquelles des désirs et des contacts sexuels entre personnes du même sexe pouvaient survenir, et survenaient parfois.

avenues dès lors que la question de l'homosexualité est soulevée. Sous couvert de « libéralisme », une nouvelle dictature a émergé.

Les expressions verbales de désapprobation à l'égard des homosexuels sont indignées et sauvagement réprimées par les personnes en position d'autorité (rédacteurs, politiciens, éducateurs, etc.), comme si la critique d'un tel comportement était tout simplement inconcevable.

En la matière, exceptionnellement, nos démocraties tolèrent très peu de débats moraux ou politiques – un totalitarisme du « politiquement correct » s'est instauré. Il est sous-entendu que le simple fait d'exprimer sa désapprobation envers cette catégorie de personnes revient à les insulter, à bafouer leur dignité humaine. Nous devons donc garder le silence face à l'indignité qu'ils infligent à eux-mêmes et à l'humanité entière par leur comportement.

La question est comparée au racisme ou à l'antisémitisme [34], comme si un sous-groupe génétique de l'humanité ou une nouvelle voie spirituelle était menacé. On ne tient pas compte du fait que cette comparaison avec les homosexuels puisse être perçue comme une insulte par de

[34] En français, les termes « négrophobie » et « judéophobie » sont également couramment employés. Il convient de noter qu'une comparaison est parfois faite avec la xénophobie – le rejet des « étrangers » – au motif que l'antipathie envers les homosexuels ne serait qu'une simple intolérance psychologique à la « différence » ; il s'agit là, bien sûr, d'une absurdité de plus.

nombreux Noirs ou Juifs [35]. On souligne qu'Hitler a tenté d'exterminer les homosexuels, ainsi que les Juifs et les Roms – sous-entendant que nos normes morales devraient être définies par la contradiction de celles d'Hitler [36].

Certains de ces arguments ont été formulés par des militants homosexuels qui se trouvaient être (malheureusement) juifs ou noirs. Ces personnes se sont habilement [37]approprié le langage et les arguments utilisés pour la défense des droits des Juifs et des Noirs, et les ont transposés au nom des « droits » homosexuels. Ce dernier groupe a ainsi été présenté au public comme une simple minorité ethnique ou religieuse. Ils ne demandaient qu'à être traités équitablement et sans discrimination, comme si leurs actions collectives étaient moralement et socialement insignifiantes.

---

[35] Il convient notamment de se demander si les victimes de l'Holocauste auraient apprécié cette comparaison, qui n'est guère flatteuse pour elles.

[36] L'absurdité d'un tel raisonnement apparaît clairement si l'on applique la même logique à d'autres comportements. Par exemple, le fait qu'Hitler ait fait exécuter des meurtriers implique-t-il que nous devions désormais légaliser le meurtre ? De toute évidence, les antithèses de ce mélange particulier de jugements de valeur propres à Hitler ne sauraient servir de normes universelles.

[37] Et sans respect pour la mémoire sacrée des victimes de l'Holocauste et autres persécutions et pogroms de ce genre.

14. LES DÉFENSEURS ET LES PROMOTEURS DE L'HOMOSEXUALITÉ

Les nombreuses personnes qui tentent de s'opposer à cette révolution morale et sociale imposée sont réduites au silence par l'intimidation ou le ridicule ; on les traite de réactionnaires ou d'idiots. Elles sont attaquées personnellement afin de neutraliser leurs critiques. On insinue que leur opposition publique à l'homosexualité pourrait être due à des tendances homosexuelles inconscientes qu'elles chercheraient à se nier ou à cacher.

Les défenseurs de l'homosexualité, en revanche, sont présumés être sexuellement purs, ou du moins honnêtes. Personne ne semble s'interroger sur les penchants sexuels, la santé mentale ou l'intégrité des législateurs qui imposent cette cause à la population (le jeu de mots est volontaire). On peut légitimement se demander comment ces politiciens ont été enrôlés dans cette cause injuste ; certains étaient sans doute complices (étant eux-mêmes déjà immoraux), mais beaucoup étaient assurément des

mercenaires amoraux (prêts à tout pour des voix) ou des lâches (craignant le rejet ou le ridicule populaire).

Nombre d'homosexuels étaient, bien sûr, des intellectuels qui occupaient ou ont acquis des positions importantes dans les médias, le monde universitaire, la politique et, plus largement, dans la société. Ces personnes ont exercé une influence considérable au fil du temps et sont parvenues à transformer la société comme elles le souhaitaient. Tous les défenseurs des droits des homosexuels n'étaient pas eux-mêmes homosexuels ou même attirés par l'homosexualité, mais une grande partie l'était certainement. On ne poursuit généralement pas d'objectifs publics sans avoir un intérêt personnel à défendre.

J'ai vu un professeur d'université américain, donnant un cours de psychologie à l'Université de Genève, manipuler sans vergogne un amphithéâtre rempli d'étudiants avides de connaissances à l'aide de faits et de statistiques erronés, ou d'une interprétation tendancieuse de ces mêmes faits et statistiques, afin de les convaincre du caractère naturel, normal ou du moins fréquent de l'homosexualité. J'ai également lu une chronique de type « conseil d'Abby » où un jeune homme en proie à des émotions ou des sentiments qu'il ne comprenait pas se voyait conseiller, en substance, par la chroniqueuse, de devenir homosexuel.

Lentement, très lentement, grâce à ces interventions verbales ciblées émanant de personnes en position d'autorité, la société a été transformée (littéralement).

Certains défenseurs de l'homosexualité sont, bien sûr, eux-mêmes homosexuels ; certains nourrissent des attirances homosexuelles qu'ils souhaiteraient peut-être concrétiser. Certains ne font pas étalage de leur orientation homosexuelle, voire la dissimulent, tandis que d'autres l'admettent ouvertement [38]. Il est compréhensible que ces personnes cherchent à légitimer leur comportement ou leurs désirs. De plus, en défendant l'homosexualité, elles gagnent en popularité auprès de leurs pairs et, en la promouvant, elles attirent de nouveaux partenaires potentiels.

Mais qu'en est-il des défenseurs de l'homosexualité qui ne sont pas eux-mêmes homosexuels ? Quel est leur mobile ? Le mobile qu'une personne prétend avoir, sincèrement ou non, n'est pas forcément le véritable mobile. Ces personnes poursuivent-elles la justice avec altruisme, comme elles le prétendent, ou cherchent-elles à instaurer

---

[38] J'ai récemment appris à la télévision qu'Alfred Kinsey, pionnier de la sexologie expérimentale dans les années 1950, était lui-même homosexuel. De mémoire, ce fait n'était pas mentionné lorsque j'ai lu des articles sur ses travaux dans les médias dans les années 1970. Cette information cruciale avait été habilement dissimulée à l'époque. On le présentait comme un chercheur objectif et scientifique. Parmi ses « découvertes », il affirmait (si ma mémoire est bonne) que 15 à 20 % de la population américaine avait eu des expériences homosexuelles, c'est-à-dire qu'elle était soit exclusivement homosexuelle, soit bisexuelle. Il est certain que la crédibilité et la capacité de telles affirmations à influencer la société auraient été considérablement réduites si les orientations personnelles de Kinsey avaient été connues du public.

un monde où leurs propres « impuretés », sexuelles ou autres, ne seraient pas condamnées ?

De plus, quel que soit le mobile invoqué, ce sont les conséquences réelles des actes qui importent. Ces personnes agissent-elles avec bienveillance, comme elles le croient, ou bien causent-elles en réalité du tort insensé à ceux-là mêmes qu'elles prétendent défendre ? Force est de constater qu'il n'y a ni justice ni bienveillance à encourager quelqu'un à se faire du mal, ni même à ne pas le dissuader.

À première vue, cela peut sembler une attitude bienveillante et amicale, permettant à la personne sur une pente autodestructrice de ne pas culpabiliser et d'accepter son destin avec sérénité. Cependant, il est manifestement plus généreux d'avertir d'urgence la personne en danger, voire de l'aider à échapper au péril. Le simple fait de ne pas intervenir n'est pas forcément une bonne chose, pas plus que le simple fait d'intervenir n'est forcément une mauvaise chose. Il est indispensable d'examiner les motivations et, plus important encore, les conséquences, avant de porter un jugement.

Les hétérosexuels ont des attitudes diverses envers les homosexuels. Certains les tolèrent facilement [39]. Si ces derniers sont du même sexe, c'est peut-être parce qu'ils ne sont pas en concurrence avec eux pour les faveurs des

[39] À des degrés divers : parfois avec une pointe de mépris ; parfois avec un sourire amusé ; parfois avec une amabilité bienveillante.

personnes du sexe opposé. Si les homosexuels sont du sexe opposé, leur homosexualité n'est pas forcément rebutante pour certains hétérosexuels ; elle peut même être perçue comme un attrait supplémentaire ou un défi.

Certains hétérosexuels trouvent les homosexuels insupportables, peut-être parce qu'ils ne veulent pas être entraînés dans le monde qu'ils jugent répugnant ou déprimant des homosexuels. Ces personnes sont qualifiées d'« homophobes » par les défenseurs des droits des homosexuels. Ce terme sous-entend que l'opposition à l'homosexualité est en quelque sorte maladive, fondée sur une peur ou une haine irrationnelle, et donc répréhensible. Elle est présentée comme une simple réaction émotionnelle, comme si aucune dissidence rationnelle n'était envisageable. Certes, certains homophobes ont recours aux injures ou à la répression violente[40] ; mais la plupart expriment leur critique de manière plus civilisée.

Si ce terme péjoratif doit être employé pour désigner tous les opposants à l'homosexualité, alors tous ses partisans devraient être appelés « homophiles ». Les homophobes ne devraient pas se laisser intimider par les homophiles et avoir honte de leur rejet de l'homosexualité ; c'est une position saine, dont ils peuvent être fiers. Les homophiles peuvent certes accuser les homophobes de préjugés et d'inhumanité, mais ils ne sont ni des modèles de vertu ni des guides spirituels. Leur grossièreté d'esprit les pousse à

[40] Et il va sans dire que ce genre de comportement incivil n'est pas ce qui est préconisé ici.

aimer le mal et à haïr le bien ; ils ne font que justifier des pratiques immorales.

15. CERTAINS PROBLÈMES JURIDIQUES

Du point de vue de la philosophie du droit, un droit à pratiquer l'homosexualité est très discutable. On peut concevoir qu'il existe un droit pour les adultes consentants de se comporter comme ils l'entendent dans la sphère privée ; un tel droit peut certainement être revendiqué pour les hétérosexuels.

Mais n'oublions pas la règle générale selon laquelle *les droits d'une personne ou d'un groupe de personnes s'arrêtent là où commencent ceux d'une autre* . Certes, dans le cas des homosexuels, de nombreux dangers pour la société peuvent être invoqués pour limiter ou exclure leurs droits potentiels [41].

[41] Prenons un exemple concret : la transsexualité volontaire semble, à première vue, un choix privé sans conséquence sociale. Pourtant, à mesure que ces changements de sexe se répandent, les hommes doutent de plus en plus de l'identité de genre des femmes qu'ils

Ces dernières décennies, de nombreuses activités traditionnellement considérées comme immorales ont été déclarées légales dans les pays occidentaux. Quelques exemples notables :

- Certaines lois ont été favorables aux entreprises, leur permettant d'exploiter des industries reconnues comme polluantes ou nuisibles à la santé et au bien-être de nombreux citoyens.
- En Amérique du Nord, et beaucoup moins en Europe, les « organismes génétiquement modifiés » (OGM) ont été autorisés sans pratiquement aucune recherche ni débat concernant leurs effets à long terme sur l'environnement et la santé, et sans que les consommateurs aient la moindre information ni le moindre choix au supermarché.
- La loi a permis la production et le commerce de masse de la pornographie, corrompant moralement d'innombrables personnes qui, autrement, seraient restées beaucoup plus pures dans leur comportement sexuel.
- L'avortement à la demande est devenu légal dans de nombreux pays, malgré la vive opposition des militants pro-vie. Il est frappant de constater comment

---

rencontrent ; et, de même, les femmes en viennent à douter du genre réel des hommes qu'elles rencontrent. Cela peut paraître une anecdote amusante, mais cela contribue à fragiliser davantage les relations hétérosexuelles.

> la plupart des médias, du moins en Europe, présentent les défenseurs du droit à l'avortement comme des croisés de la morale (pour « le droit des femmes à disposer de leur corps »), tandis que les défenseurs du droit à la vie de l'enfant à naître sont dépeints comme des imbéciles arriérés (avec des tendances meurtrières, puisque certains d'entre eux ont eu recours à la force). On mentionne rarement qu'au cours du siècle dernier, on estime à *un milliard* le nombre d'avortements pratiqués dans le monde, légalement ou illégalement ![42]

On pourrait citer bien d'autres exemples illustrant le fossé entre le droit et la morale. La légalisation de l'homosexualité ces dernières années en est un exemple particulièrement choquant.

L'homosexualité a certes existé en petit nombre tout au long de l'histoire, même si elle était généralement mal vue et souvent réprimée par la loi. Soudain, à partir des États-Unis, ces personnes sont parvenues à faire évoluer la législation en leur faveur dans la plupart des pays occidentaux. Elles ont gagné la sympathie de certains médias et sont devenues à la mode. Nombre de jeunes, confondant légalité et moralité, se sont laissés entraîner dans des perversions qu'ils n'auraient jamais imaginées s'ils étaient nés quelques années auparavant.

---

[42] Comparez ce chiffre (un nombre rond) aux décès dus à la guerre pendant la même période. Voir www.johnstonsarchive.net/policy/abortion/wrjp338sd.html .

Au départ, les homosexuels affirmaient que leurs pratiques relevaient de la sphère privée d'adultes consentants (en substance : « occupez-vous de vos affaires »). Puis, ils revendiquèrent le droit à des manifestations publiques provocatrices, sans égard pour la sensibilité d'autrui (ce qui, au passage, propagea leurs « valeurs » au sein de la population, y compris auprès des enfants, abaissant ainsi les normes sociales et augmentant leurs effectifs). Enfin, ils s'arrogèrent la légitimité et la respectabilité.

Ils revendiquent désormais le droit au mariage (qui implique des avantages fiscaux, c'est-à-dire des subventions publiques). Ils revendiquent également le droit d'adopter des enfants (transmettant ainsi directement leurs valeurs à d'autres êtres humains, qui ne sont même pas des adultes consentants).

Ainsi, étape par étape, ces gens ont cherché à obtenir : la tolérance publique, puis la justification et l'approbation, puis le soutien, puis la propagation. Comble de tout, se faisant passer pour une minorité persécutée, pour de pauvres victimes d'une haine gratuite, ils sont parvenus à détourner le système législatif et judiciaire à son plus haut niveau, dans certains pays, allant jusqu'à ériger la simple opposition verbale à leurs progrès en crime constitutionnel ou contre la déclaration des droits [43], si bien que même les

[43] Je crois comprendre qu'ils cherchent actuellement à obtenir une reconnaissance et une protection au niveau international. Ils savent pertinemment que plus ils obtiennent

philosophes de l'éthique n'osent plus aborder la question sans craindre la prison ou une amende. Échec et mat !

Il convient toutefois de préciser que l'homosexualité n'est pas un « droit » exempt de tout examen. *Aucun acte humain volontaire n'échappe au champ de l'éthique. Rien en éthique n'empêche que certains comportements puissent être évalués et jugés répréhensibles.* Le rôle de l'éthique est précisément d'examiner les diverses conséquences de chaque comportement envisagé et de l'évaluer avec impartialité, c'est-à-dire sans se laisser intimider par les menaces ou les pressions sociales, en se référant uniquement aux besoins fondamentaux de l'humanité.

Sur le plan matériel, on pourrait par exemple évoquer le rôle historique et concret joué par les homosexuels (et notamment les bisexuels) dans la propagation du sida à ses débuts dans les pays occidentaux. Il faut considérer dans quelle mesure cela a affecté les relations entre hétérosexuels (la majorité de la population) : hommes et femmes ne pouvaient plus avoir de rapports sexuels aussi librement sans préservatif ; et lorsqu'ils en avaient, le préservatif instaurait une séparation physique entre eux. Il faut également considérer le nombre d'hétérosexuels qui ont contracté le virus et en sont morts (des millions, sans

---

de protections juridiques, plus il devient difficile d'inverser la tendance.

aucun doute), bien qu'innocents de toute pratique homosexuelle.[44]

Sur le plan spirituel, les principales traditions de l'humanité semblent toutes s'accorder sur le fait que les humains ne doivent pas laisser se développer et se propager de telles pulsions viles et impures. Les traditions judaïque, chrétienne et musulmane considèrent assurément de tels comportements comme inconvenants, nuisibles et proscrits [45]. Les traditions orientales ne s'attaquent pas explicitement à ces pratiques (du moins à ma connaissance – je ne les ai jamais vues mentionnées), mais les désapprouvent de fait dans le contexte plus large de la maîtrise de la luxure, et (je le soupçonne également) elles y adhèrent au regard de leurs mœurs et de leurs dispositions juridiques.

En ce qui concerne les individus impliqués dans de telles pratiques : le problème n'est pas seulement biologique, un problème matériel lié à un devoir de reproduction ; le problème est surtout spirituel, et nous en avons vu quelques raisons dans le présent essai.

---

[44] Je m'étonne des commentateurs qui préfèrent ignorer ces victimes « accidentelles » de l'homosexualité, afin de paraître « tolérants » et « bienveillants » envers les coupables ; ils partagent assurément la culpabilité morale.

[45] Le fait que de plus en plus de membres du clergé aient récemment été compromis ou intimidés pour défendre ou tolérer l'homosexualité ne change rien à l'intention doctrinale claire des Écritures.

Si ces hommes ou ces femmes ressentent certaines pulsions ou envies au niveau de leurs organes sexuels ou d'autres parties de leur corps ou de leur esprit, cela ne justifie en rien qu'ils y cèdent. Ils n'y sont certainement pas contraints mécaniquement : ce sont des êtres humains, ils possèdent leur libre arbitre et sont responsables de leurs actes.

Ils ne pourront assurément atteindre aucun « salut » ni aucune « libération » spirituelle s'ils se laissent emporter par de telles pulsions, comme ils le font. Et bien sûr, plus ils cèdent à leurs impulsions et à leurs désirs, plus ils en deviennent esclaves et plus ils en subissent les effets néfastes.

16. UN APPEL AU RÉTABLISSEMENT

Si l'on admet que le simple *désir* exprimé par les homosexuels prouve un *besoin* et *un droit réels* , alors toute éthique et toute loi disparaissent. Car alors n'importe quelle autre catégorie d'individus ou de groupes peut venir présenter des tendances ressenties comme justifications – et c'est précisément ce qui se produit déjà !

Par exemple, les pédophiles (« pourquoi, même les singes le font ! ») et les zoophiles (« les animaux sont nos cousins ! ») commencent à revendiquer leurs droits (et, de façon inquiétante, selon les médias, certains d'entre eux exercent des professions juridiques ou autres professions importantes). Pour l'instant, ils sont réprimés par les autorités, les médias et l'opinion publique ; mais si leur nombre augmente suffisamment, qui sait ce qui se passera ?

Une fois légalisée, une pratique est présentée comme « morale » et peut alors être librement enseignée et encouragée. Toute tentative d'en freiner l'expansion est

qualifiée de discriminatoire. Rares sont ceux qui semblent avoir la confiance en soi et le courage moral nécessaires pour s'opposer à une telle évolution ; si bien qu'en fin de compte, si personne ne réagit, il est probable que toute loi sera rejetée comme une imposition arbitraire et que l'hédonisme aura libre cours.

La montée en puissance de l'homosexualité dans notre société a été rendue possible par la passivité de la « majorité silencieuse ». Pour inverser cette tendance, il est indispensable que ceux qui désapprouvent l'homosexualité la critiquent ouvertement, de manière civilisée et à chaque occasion appropriée, sans crainte de représailles.

Même dans un système non démocratique, le peuple est en fin de compte responsable des actes de ses dirigeants, à supposer qu'il puisse, avec courage, les destituer ; à plus forte raison, dans une démocratie, nous sommes tous coupables des faiblesses de nos dirigeants si nous ne prenons pas la parole pour les dénoncer.

Au lieu de privilégier l'apaisement et le compromis, nous devons exiger, au nom de la simple décence et pour le bien des générations futures, la *dépénalisation progressive et la recriminalisation* des homosexuels. L'objectif de cette réhabilitation juridique ne serait pas de persécuter les homosexuels actuels, mais d'empêcher la propagation de l'homosexualité.

Dans un premier temps, il faudrait interdire aux homosexuels d'adopter des enfants, au moins légalement

et constitutionnellement. Il est inconcevable que des orphelins innocents soient confiés légalement à des pervers sexuels susceptibles d'abuser d'eux et, de toute façon, de les corrompre spirituellement.

Deuxièmement, le mariage homosexuel doit être interdit dans toutes les juridictions. L'autoriser reviendrait à cautionner et à cautionner de telles unions ; de plus, accorder aux homosexuels un statut légal équivalent à celui des couples mariés constitue un financement, par la société, des activités homosexuelles.

Troisièmement, toute manifestation publique, la pornographie et l'apologie de l'homosexualité devraient être interdites. Si des adultes consentants souhaitent pratiquer cette forme de sexualité, ils devraient au moins le faire en privé et ne pas exhiber leur déviance en public (directement ou par quelque moyen que ce soit), et surtout pas devant des enfants.

Mais en fin de compte, c'est la pratique de l'homosexualité en tant que telle qui doit être de nouveau illégale par principe. Une société qui tolère, et a fortiori encourage, une telle corruption ne peut espérer survivre longtemps [46]. Si l'on peut tirer une leçon de la permissivité des dernières décennies, c'est que l'on finit par croire que ce qui est « légal » est « éthique ». On interprète la tolérance dans les faits comme une approbation de principe.

---

[46] Prenons l'exemple de la Rome antique et d'autres exemples historiques.

En théorie, une action peut être contraire à l'éthique tout en étant légale. On ne peut attendre de la loi qu'elle impose l'ensemble (ni même la majeure partie) des principes éthiques – ce serait la recette du totalitarisme. Le sens et l'autorité morale de l'éthique résident précisément dans la liberté de choix de chacun quant à son application. Or, en pratique, trop de personnes (par ignorance) confondent permissibilité légale et permissibilité éthique, et il convient d'en tenir compte lors de l'élaboration des politiques sociales et des lois visant à les mettre en œuvre.

Déclarer quelque chose illégal implique qu'il soit passible de sanctions. Si la violation de l'interdiction proposée était sans conséquence matérielle, la loi ne serait pas respectée. La menace de représailles vise moins à se venger qu'à dissuader. Au moins, certaines personnes y réfléchiraient à deux fois avant d'avoir des relations homosexuelles. Il n'est pas question de lancer une chasse aux sorcières, mais il est nécessaire que la société fasse preuve d'une ferme volonté pour mettre fin à de telles pratiques.

Ce qui est donc préconisé ici, c'est ni plus ni moins qu'un renversement radical des tendances culturelles et juridiques pro-homosexuelles des dernières décennies. La société doit s'interroger sur son avenir si elle continue de céder face à l'agression homosexuelle actuelle. Le public doit réagir de manière responsable et, avec détermination, recouvrer sa raison et sa force collectives perdues. Il y a de bonnes raisons d'être intransigeant.

La société est moralement responsable des voies qu'elle emprunte. Si l'on considère l'impact de la légalisation de l'homosexualité, et notamment sa propagation auprès de personnes qui, autrement, n'y penseraient même pas, il apparaît clairement que nous sommes confrontés à une grave défaillance spirituelle de la société dans son ensemble, à une abdication morale criminelle de la part d'un trop grand nombre de ses dirigeants culturels et politiques, législateurs et juges.

Au lieu de protéger les purs et les innocents, ils encouragent la corruption. Ces propos ne constituent en aucun cas un appel à la répression violente, mais à une réflexion rationnelle sur les moyens légaux de prévenir toute nouvelle désintégration spirituelle et sociale. Des lois et des amendements *peuvent* être adoptés pour interdire et réprimer certaines pratiques ; de telles mesures législatives ne sont en rien immorales.

S'engager activement dans la recherche de telles réformes sociales et juridiques, c'est *exercer notre droit et notre devoir démocratiques de façonner la société* . Certaines personnes pourraient s'exposer à des poursuites judiciaires, en vertu de certaines lois actuelles, pour un tel activisme ; mais il convient de rappeler que, dans aucun régime démocratique, il n'est véritablement illégal de réclamer et d'œuvrer pour des changements législatifs.

Annexe

17. LES RABBINS DOIVENT INTERDIRE AUX HOMOSEXUELS LE JUDAÏSME.

Il s'agit d'un appel aux autorités religieuses juives (orthodoxes ou traditionnelles, du moins) pour une action plus décisive contre la propagation de l'homosexualité à notre époque.

Les rabbins devraient prononcer un ***cherem*** (interdiction, excommunication, anathème) à l'encontre des homosexuels [47], et même des homophiles (partisans de

[47] Ce terme désigne toutes les personnes ayant des rapports sexuels avec des partenaires du même sexe. À l'exception possible des personnes hermaphrodites et des personnes dont le génotype et le phénotype ne correspondent pas (estimées à 50 à 100 individus par million d'habitants), qui doivent être examinées au cas par cas par souci d'équité ; dans ces cas, le statut de leurs partenaires sexuels doit également être examiné spécifiquement.

l'homosexualité), afin d'enrayer la propagation de ce fléau social croissant. Si nécessaire, ils devraient promulguer une *takana* (décret correctif) à cet effet.

Les militants homosexuels modernes ont un projet de société, qu'ils appellent « la société homosexuelle ». Dans cette société, les homosexuels s'embrasseront en public et se marieront ; ils adopteront et élèveront des enfants, et peut-être un jour auront-ils des enfants génétiquement modifiés ; l'État obligera les employeurs et les employés à les accepter et même à les honorer ; l'homosexualité sera expliquée et même valorisée dans les écoles dès le plus jeune âge ; les homosexuels seront ouvertement mis en avant et présentés comme séduisants dans les médias ; et ainsi de suite.[48]

Cette situation choquante existe déjà , à des degrés divers, dans de nombreux pays occidentaux aujourd'hui, y compris en Israël.

Si l'on s'en tient à la Torah, l'homosexualité (bien que qualifiée d'abomination et en principe passible de la peine de mort [Lévitique 20:13]) semblerait n'être qu'un péché

---

[48] Ce projet sociétal s'inscrit peut-être dans un projet plus vaste, que l'on pourrait appeler « la société sexuelle ». Dans cette société, il y aurait en quelque sorte une orgie collective permanente. Les relations sexuelles constitueraient la principale forme d'interaction entre hommes et femmes, hommes entre eux, femmes entre elles, adultes et enfants, et même humains et animaux. Le modèle de cet « idéal » social est le film pornographique, où les personnages se masturbent ou ont des rapports sexuels avec quelqu'un ou quelque chose, sans cesse.

privé dont chaque *individu* devra rendre compte devant Dieu. Actuellement, la plupart des rabbins traitent la question comme telle, sans vraiment réfléchir aux implications d'une position aussi restrictive.

Mais l'ampleur croissante de cette perversion au sein de la population, et le risque qu'elle contamine toujours plus de personnes en raison de l'agressivité de la propagande et de l'activisme en sa faveur, en font un problème *collectif* d'une ampleur inimaginable pour les générations précédentes, une véritable maladie sociale. Chaque homosexuel, pris individuellement, peut sembler insignifiant pour autrui ; mais lorsque leur nombre augmente suffisamment, ils deviennent un grave danger pour la société.

Non seulement les homosexuels eux-mêmes sont coupables de ce péché social majeur, mais tous les chefs spirituels, éducateurs, journalistes, politiciens, juges, policiers, artistes, etc., qui soutiennent ou défendent l'homosexualité d'une manière ou d'une autre, ou qui se contentent de s'abstenir de la dénoncer et de s'y opposer, sont également coupables de ce péché capital. Tolérer ou apologie du mal, c'est faire preuve d'immoralité en se faisant passer pour moralité.

Il est absurde et timoré, dans ce contexte, d'affirmer (comme certains le font) que « le péché » (l'homosexualité) est à haïr, mais pas « les pécheurs » (les homosexuels et les homophiles). Dans la prière *Amida* , la bénédiction *« lamalchinim »* se termine par une

condamnation claire des pécheurs, et non par une simple condamnation du péché en soi. La vie est une épreuve, et les fautes ont un prix. Le « politiquement correct » moderne n'est pas une vertu selon le judaïsme normatif, mais une violation impardonnable du devoir de vérité et de justice.

Les rabbins réformés et conservateurs qui pratiquent, soutiennent ou tolèrent l'homosexualité devraient être les premiers à être dénoncés et condamnés, comme des hérétiques extrémistes et dangereux. Le judaïsme normatif perdra son autorité morale s'il reste silencieux et passif face à cette nouvelle atteinte à la morale juive et humaine. Mieux vaut exclure que d'inclure de tels individus malfaisants ; mieux vaut être peu nombreux et purs que nombreux et souillés.

D'ailleurs, les autres religions devraient en faire autant et exclure et condamner avec vigueur tous les homosexuels et homophiles volontaires. Il ne faut pas laisser croire à ces individus qu'ils resteront impunis pour leurs crimes contre l'humanité. C'est la seule façon d'enrayer cette folie grandissante.

Les rabbins orthodoxes doivent prendre conscience des intentions spirituellement et socialement criminelles des homosexuels et des homophiles et les combattre avec vigueur. Jusqu'à présent, leur réaction a été bien trop timide, car ils ne savaient pas comment réagir face à l'offensive actuelle contre les valeurs traditionnelles. Par

naïveté politique, ils ont manqué à leur devoir de défendre la moralité publique.

Les apologistes de l'homosexualité semblent avoir réussi à convaincre certains rabbins naïfs que l'homosexualité pourrait être une maladie mentale ou une prédisposition génétique, justifiant ainsi la pitié et l'aide aux homosexuels plutôt que leur désapprobation et leur rejet. Or, ces affirmations de maladie mentale ou de différence physique sont dénuées de tout fondement scientifique. De toute façon, aujourd'hui, les homosexuels préfèrent être considérés comme « normaux » plutôt que d'être excusés (et donc humiliés) comme anormaux ou inférieurs à la normale.

De plus, la Torah affirme clairement que l'homosexualité est une transgression volontaire ; autrement, elle ne la punirait pas de la manière la plus sévère, universelle et inconditionnelle. Il s'agit d'un comportement immoral dont les auteurs sont personnellement responsables. Ils n'ont personne d'autre à blâmer qu'eux-mêmes.

La peine de mort prévue par la Torah pour homosexualité ne concernait que les hommes, conformément à la loi juive (*halakha*). J'ignore si cette peine est interprétée comme relevant de la compétence divine ou des tribunaux rabbiniques. Quoi qu'il en soit, le présent appel n'a pas pour but de plaider en faveur du rétablissement de telles exécutions, si elles ont jamais eu lieu. Les rabbins ne disposent plus de tels pouvoirs aujourd'hui, ni en Israël ni ailleurs, et cette question ne me préoccupe pas.

L'idée ici est que nous pouvons tirer une leçon de la sévérité de la sentence de la Torah. La mort est une expulsion définitive de ce monde ; à défaut, nous pouvons au moins exclure de la société juive les Juifs qui transgressent de la sorte. Cette dernière sanction est moins sévère, mais c'est ce qui s'en rapproche le plus. De plus, l'ostracisme peut s'appliquer de manière cohérente aux homosexuels, hommes et femmes, ainsi qu'aux personnes non homosexuelles qui défendent l'homosexualité.

Dans le monde moderne, l'égalité entre les hommes et les femmes est primordiale ; un traitement inégalitaire serait inacceptable. Il convient de noter que les rabbins considèrent également l'homosexualité féminine comme indécente, quoique dans une moindre mesure [49]. Cependant, l'interdiction proposée ici n'est pas une punition pour des péchés similaires ; il s'agit d'une mesure politique visant à prévenir la propagation de cette injustice au sein de la population, un acte d'hygiène sociale [50].

---

[49] Dans mon essai *Non à Sodome* , j'admets également (sur des bases plus naturalistes) que les actes homosexuels féminins sont un peu moins immoraux que la sodomie entre hommes.

[50] Selon une estimation (voir Jpost.com, 3 janvier 2008), Israël compterait environ 18 000 couples de même sexe, soit 36 000 personnes ! Supposons qu'il y ait autant d'homosexuels célibataires, et un nombre proportionnel de personnes d'origine juive homosexuelles hors d'Israël (notamment aux États-Unis, j'imagine). On peut alors estimer le *nombre total d'homosexuels dans le monde* à environ 100 000. Il s'agit d'une véritable épidémie, un désastre pour le peuple juif. L'objectif d'une interdiction serait d'éliminer les brebis galeuses de la communauté juive, ou d'écarter les personnes malades du

La Torah ne justifie pas une réaction relativement modérée face à ce péché ; elle ne prévoit, par exemple, aucun rite de purification ni aucun sacrifice au Temple. Aucun regret ne saurait effacer de telles fautes passées ; le repentir ne peut qu'engager à ne plus les répéter, ni dans le présent ni dans l'avenir.

Par conséquent, les rabbins ne doivent avoir aucun doute quant à la pertinence et à la justesse d'une position anti-homosexuelle ferme et intransigeante. Une réaction timide, sous prétexte « humanitaire », sera tout simplement inefficace. Elle ne fera que ternir le judaïsme et la crédibilité des rabbins, en donnant l'impression de tolérer de tels comportements.

Il convient de noter qu'une telle interdiction n'est pas inhumaine selon les normes actuelles. Elle n'implique pas que les personnes concernées soient déshumanisées ; elle leur refuse simplement le droit de ne plus se dire juives et de jouir des privilèges que cette appellation confère. Elle n'est pas discriminatoire en soi ; elle exprime simplement le droit de tout groupe religieux de choisir ses compagnons spirituels.

Si vous faites preuve de tolérance envers les homosexuels avérés dans l'espoir de les réformer, vous ne ferez qu'encourager les homosexuels potentiels. Une attitude bienveillante et « libérale » en la matière ne sauvera pas

---

troupeau, avant qu'elles ne contaminent davantage de personnes. C'est la méthode préventive employée en jardinage, en élevage et en médecine.

beaucoup d'âmes ; elle en perdra bien plus, car l'interdiction ne sera pas prise au sérieux. Nombre de Juifs sont déjà irrémédiablement souillés et spirituellement comme morts. Oubliez-les, ils sont perdus à jamais : pensez plutôt à ceux qui ne sont pas encore souillés. Et la question est urgente.

Pendant des années, les chefs spirituels juifs ont laissé le problème de l'homosexualité se développer au sein de la société, sans jamais le condamner dans les synagogues ni déployer d'efforts visibles pour le combattre. Ils espéraient bien sûr que le problème disparaîtrait de lui-même, mais il s'aggrave manifestement. Il est vrai qu'il est difficile de savoir précisément ce qu'ils pourraient faire, puisque la grande majorité des Juifs qui transgressent les règles de l'homosexualité ne fréquentent jamais la synagogue et ne sont de toute façon pas soumis à l'influence rabbinique.

Les rabbins parlent volontiers du respect du shabbat ou de l'interdiction de consommer du porc, mais hésitent, à juste titre, par pudeur (*tsniout*), à donner publiquement des leçons sur la décence en matière de sexualité. Le problème est que ce silence vertueux a donné au public l'impression que l'homosexualité n'est pas un problème majeur à leurs yeux – ou que les forces du mal à l'œuvre sont trop puissantes pour qu'ils puissent les combattre. Quoi qu'il en soit, « prêcher à des convaincus » ne saurait résoudre le problème.

Ce qu'il faut, c'est une prise de position forte qui touche le grand public. L'interdiction proposée est précisément cette

prise de position. Elle *scandalisera , et c'est normal* , tous ceux qui sont attachés aux principes conventionnels, conditionnés par les médias à considérer l'homosexualité comme normale et sa défense comme une bonne chose. Ils accuseront les rabbins d'extrémisme et autres injures similaires, afin de les intimider et de les réduire au silence. De nombreux Juifs, eux aussi, s'y opposeront et craindront, exigeant des rabbins qu'ils se fassent discrets sur cette question. Mais certains jeunes, parmi eux, comprendront sans doute le message et seront ainsi préservés de cette mode décadente.

Chers rabbins, les personnes véritablement pures spirituellement ne devraient pas craindre le mal. Songez qu'aujourd'hui, des homosexuels organisent des marches obscènes dans les rues d'Israël, même à Jérusalem. Cela contribue à légitimer l'homosexualité et à la rendre à la mode, favorisant ainsi sa propagation. Certains rabbins s'y sont opposés verbalement, ou ont même suggéré des contre-manifestations, mais ces mesures timides sont loin d'être suffisantes pour enrayer ce fléau ; il faut une action beaucoup plus radicale pour l'abattre. Prenez position fermement et agissez avec détermination.

Les homosexuels exploitent avec ruse tous les outils que leur offre une interprétation simpliste et erronée de la démocratie pour faire avancer leur cause subversive. Ils constituent un groupe de pression instruit et fortuné, suffisamment nombreux et influents pour peser sur les parlements nationaux et les instances internationales. À en

juger par leurs succès en Amérique du Nord et en Europe, ils parviendront très prochainement à obtenir en Israël toute la liberté légale nécessaire pour corrompre de nombreux jeunes Juifs. Ne soyez pas surpris si, de surcroît, ils exigent à terme la censure des versets de la Torah condamnant l'homosexualité.

Mais il n'existe qu'un seul moyen d'empêcher ces individus abjects de progresser davantage, du moins dans le monde juif. Il faudrait que toutes les autorités rabbiniques d'Israël (et même du monde entier) se réunissent et déclarent ensemble que tous les homosexuels et homophiles avérés *ne sont plus juifs* . Seule une interdiction aussi ferme peut inspirer la crainte de Dieu à certains d'entre eux, et seuls les plus hauts rabbins (les rabbins orthodoxes et traditionalistes, du moins) ont le pouvoir institutionnel et moral d'y parvenir.

Les termes « juif » et « homosexuel » doivent être compris par tous comme des antithèses, des termes contradictoires. Il ne saurait exister de « juif homosexuel » : un tel concept est une honte pour tout juif digne de ce nom. Les juifs ordinaires ne veulent pas être associés aux homosexuels, même par la pensée. Un tel comportement est le comble de la dépravation, incompatible avec le judaïsme. Que cela soit clair pour tous : si vous êtes juif, vous ne pouvez pas être homosexuel ; et si vous êtes homosexuel, vous ne pouvez pas être juif.

Si une personne reconnaît publiquement son homosexualité dans les médias, ou l'admet devant au

moins deux témoins, alors cette personne devrait être formellement exclue de la religion juive (par exemple : Dana Olmert, la fille de l'actuel Premier ministre, et divers soi-disant « rabbins » réformés et conservateurs).

Si, de plus, quelqu'un prend publiquement position, par la parole ou par l'action, en faveur de l'homosexualité ou des « droits » des homosexuels, alors cette personne devrait également être déclarée exclue de la religion juive (par exemple : certains juges de la Cour suprême d'Israël, certains membres de la Knesset, certains universitaires et journalistes).

Que signifie l'excommunication ? Si la personne excommuniée est un homme, elle ne sera plus comptée comme membre du *minyan* , ne sera plus appelée à la lecture de la Torah et ne bénéficiera plus des devoirs et privilèges habituellement accordés aux Juifs. Si la personne excommuniée est une femme, ses enfants ne seront plus reconnus comme Juifs. De plus, elle ne sera pas autorisée à assister aux offices de Yom Kippour ni à être enterrée dans les cimetières juifs.

De telles exclusions peuvent s'avérer difficiles à administrer et à faire respecter en pratique, mais le message théorique qu'elles véhiculent n'en demeure pas moins important et efficace. Un tribunal rabbinique devrait statuer sur chaque cas, et une liste noire centralisée devrait être tenue à jour.

Inévitablement, certains objectent : qu'en est-il de *la techouva* (repentance) ? Si les rabbins considèrent les ex-

homosexuels comme rachetables (bien que je ne voie pas sur quelle base ils se fondent), alors si, après avoir été exclus du judaïsme, ces personnes souhaitent sincèrement y revenir, elles devraient se convertir selon *la halakha,* comme tout autre non-Juif. La plupart des personnes concernées se soucient peu de leur identité juive ; mais certaines pourraient y réfléchir à deux fois et changer de comportement.

Il convient de noter que les gouvernements laïques sont juridiquement impuissants à empêcher les autorités religieuses d'exclure de leur religion qui bon leur semble. Une religion est comparable à un club privé, libre en principe de choisir ses membres. Certes, un gouvernement peut retenir des financements indispensables, recourir à des pressions similaires, voire persécuter et emprisonner des personnes sous n'importe quel prétexte ; mais il appartient alors aux rabbins de décider de ce qui compte le plus à leurs yeux.

Les rabbins ne peuvent rester passifs ; ils doivent agir ; c'est leur devoir. L'excommunication est le seul outil puissant dont ils disposent immédiatement s'ils sont réellement sincères dans leur opposition à l'homosexualité. Seules des mesures aussi radicales et énergiques permettront d'endiguer le fléau. Si nos chefs spirituels ne font pas preuve du courage et de la détermination nécessaires, ils auront véritablement failli à leur mission ; et le monde deviendra encore plus confus, sombre et laid.

Supplément

18. PHILOSOPHIE DU DROIT

(Extrait de *Volition et concepts causaux apparentés* , chapitre 18:3.)

L'éthique naît naturellement d'abord au sein de l'individu, en ce sens que celui-ci peut avoir certains impératifs, inhibitions ou libertés. L'éthique, en tant que phénomène social, a vraisemblablement émergé au sein de la famille, lorsque le chef de famille (fondé sur sa propre éthique) donnait des conseils ou des ordres auxquels on obéissait (par amour ou par crainte). Plus largement, la communauté environnante possédait des traditions et des règles à respecter, ainsi que des conseils ou des ordres émanant de ses dirigeants, quels qu'ils soient, afin de maintenir les liens sociaux. Finalement, le chaman local ou une autre figure religieuse donnait des instructions, au nom de la ou des divinités du groupe. À mesure que ces éthiques sociales informelles se formalisaient, le concept de droit a émergé.

Ce que je souhaite aborder ici, c'est la distinction entre principe éthique et légalité, afin de souligner que *rendre*

quelque chose légal ne le rend pas moral ; rendre quelque chose illégal ne le rend pas immoral.

Une distinction souvent source de confusion est celle entre droit éthique et droit politique. On comprend généralement que les lois en vigueur dans un pays (appelées ici lois « politiques », car elles sont promulguées et appliquées par le corps politique, même si elles peuvent concerner n'importe quel sujet) ne sont pas nécessairement de nature morale ; mais on considère aussi généralement que ce que ces lois autorisent est, en définitive, permis et que ce qu'elles interdisent est à éviter.

C'est pourquoi, dans certains cas, la société peut interdire des pratiques que ses partisans qualifient d'inoffensives, les considérant comme des « actes privés entre adultes consentants », au motif que ces actes affectent néanmoins indirectement des personnes qui n'y participent pas directement. Par exemple, l'homosexualité peut être légitimement criminalisée car sa légalisation donne à certains jeunes l'impression qu'elle est morale, ce qui contribue à la propagation de ce comportement, au grand dam et contre la volonté d'un grand nombre de citoyens (dont de nombreux parents), de sorte qu'il ne s'agit plus d'une affaire privée, mais d'un enjeu de politique publique.[51]

Examinons brièvement les concepts en jeu. Idéalement, une éthique absolue découlerait d'une réflexion éclairée et sage sur la nature humaine et la place de l'homme dans le monde. Fort de tels principes moraux généraux, tout être

[51] Même si les praticiens ne faisaient rien pour promouvoir leur pratique, leur simple *influence négative* sur la société serait une raison suffisante pour l'interdire ; à plus forte raison s'ils s'efforcent de la propager.

humain de bonne volonté serait en principe capable de discerner le bien du mal dans chaque situation particulière et d'agir en conséquence. Dès lors, les lois imposées par la société deviendraient superflues.

En pratique, un tel scénario utopique ne peut mener qu'au chaos social. Même dans une société empreinte de bonne volonté, les conceptions du bien et du mal divergent, et les preuves absolues sont difficiles à établir. D'autant plus que les êtres humains possèdent le libre arbitre et que nombre d'entre eux, sous diverses influences, optent souvent pour ce qu'ils considèrent comme mauvais, plutôt que de faire le bien, comme le voudrait la logique. Des conflits surgissent donc inévitablement, au détriment de tous. C'est pourquoi il est généralement admis que des normes minimales communes doivent être imposées par la majorité ou une minorité habilitée.

Nous sommes donc constitués d'États, de gouvernements, de parlements, de systèmes judiciaires et de forces de police, qui, ensemble, élaborent et appliquent les lois. Un principe directeur pour l'adoption et l'application de ces lois serait que « les droits d'une personne s'arrêtent là où commencent ceux des autres ». Un autre adage utile est « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse ». Mais il est clair que de tels énoncés ne constituent pas une science exacte. Il n'est pas toujours facile de déterminer ce qui doit être légiféré et ce qu'il vaut mieux laisser tranquille. La science politique est une discipline empirique et évolutive.

Dans cette perspective corrigée, le droit éthique englobe toute l'action humaine, tandis que le droit politique n'en couvre qu'une partie. Le premier est idéalement universel ; mais seule une fraction est édictée et appliquée

politiquement, le reste relevant de la responsabilité individuelle de le découvrir ou, à tout le moins, de le mettre en pratique.

Le champ d'application du droit politique est vaste, mais moins étendu que celui du droit moral. Il englobe le droit pénal (contre le meurtre, le vol, etc.), le droit civil (concernant le mariage, les successions, etc.), le droit commercial (relatif à la propriété, aux contrats, etc.) et, en fait, toute question juridique susceptible de se poser dans les interactions entre êtres humains.

En théorie du moins, ces lois visent à garantir la paix sociale, le bien commun, la sécurité individuelle, la justice, etc. – même si, en pratique, comme chacun sait, elles sont souvent des instruments d'exploitation et d'injustice. En principe, ce qui les distingue de la masse des lois éthiques, c'est la nécessité de réduire les frictions entre les individus à un minimum raisonnable. Historiquement, ce minimalisme n'a pas toujours été accepté ; certaines sociétés ont été totalitaires, cherchant à tout contrôler.

En pratique, pour des raisons épistémologiques déjà évoquées, les domaines de l'éthique et du droit politique tendent inévitablement à diverger, de sorte que, bien que ces deux domaines se recoupent dans une certaine mesure, le domaine politique n'est pas entièrement inclus dans le domaine éthique, mais lui échappe en partie. Les lois édictées par la société, que ce soit par voie démocratique ou autrement, peuvent différer des lois dictées par la conscience individuelle ou par l'étude et le débat raisonnés des philosophes de l'éthique.

Une telle divergence est parfois justifiée, mais elle est souvent irrationnelle. Dans un système de gouvernement

non démocratique, les préjugés d'une minorité dirigeante sont imposés à la majorité, sans possibilité de débat. Dans une démocratie, où le raisonnement rationnel prévaut en principe, *des groupes de pression* parviennent parfois à faire adopter des lois conformes à leurs opinions déviantes, soit par la force de leur nombre, soit par d'autres moyens contraignant les responsables politiques à se soumettre à leur volonté. Ces dernières décennies, de nombreuses activités traditionnellement jugées immorales ont été légalisées dans les pays occidentaux.

Je tiens à préciser que ceci n'est pas un pamphlet politique[52] ; je ne m'attends pas à ce que mes paroles ou mes actes puissent enrayer cette tendance néfaste. Ma conception de l'histoire est empreinte de scepticisme. *À chaque génération, une croyance erronée, partagée par une large partie de la population, refait surface et s'impose, jusqu'à atteindre son aboutissement absurde et naturel, telle une plaie qui éclate et libère son pus, provoquant un désastre, si bien qu'un nombre suffisant de personnes apprennent à éviter cette folie par la suite.*

Le nazisme et le communisme en sont des exemples typiques : ils firent leur apparition dans l'histoire sous les acclamations populaires et disparurent dans un bain de larmes. Les Européens en tirèrent des leçons, notamment sur le recours à la force brute, la persécution des minorités raciales et les haines nationales et de classe ; leurs comportements s'en trouvèrent quelque peu modifiés. Ils

---

[52] J'évite généralement d'aborder les commentaires ou les débats politiques dans mes écrits, car mes objectifs philosophiques relèvent d'une épistémologie et d'une ontologie plus profondes. La controverse risque d'éloigner certains lecteurs, qui pourraient juger certaines de mes idées trop « libérales » ou trop « conservatrices ».

auraient pu s'épargner tant de souffrances et de tourments s'ils avaient fait preuve de raison plutôt que de céder à leurs instincts les plus vils.

N'oublions pas qu'Hitler a été élu démocratiquement (plus ou moins). En réalité, la démocratie est sans aucun doute le meilleur et le plus juste système de gouvernement à notre disposition ; mais comme chacun sait, elle n'est pas parfaite. L'adoption d'une loi ne prouve en rien son approbation populaire, et encore moins sa justesse [53]. La plupart des lois sont issues de la démocratie indirecte ; les législateurs et les juges impliqués peuvent être lâches, immoraux ou avoir des liens personnels avec l'État. Si des référendums avaient été organisés, les résultats auraient sans doute été très différents. Mais même pour les lois issues de la démocratie directe, *le nombre de voix ne détermine pas ce qui est juste ou injuste* .

De cette réflexion découle le fait que certaines lois prescrivent, autorisent ou interdisent, sur le plan socio-politique, un comportement donné, ne signifie pas que ce comportement soit, respectivement, prescrit, autorisé ou interdit sur le plan éthique et moral. Ce que la société a favorisé (ou interdit) peut néanmoins, d'un point de vue éthique, être considéré comme répréhensible (ou acceptable). Les arguments avancés peuvent être fallacieux ou fondés sur des informations insuffisantes.

Il faut comprendre que « légal » et « moral » sont deux catégories distinctes, même si elles sont conceptuellement liées (comme nous l'avons expliqué). Légaliser une chose ne la rend pas morale ; l'interdire ne la rend pas immorale.

---

[53] Qui plus est, le soutien des grands médias ne signifie rien.

Il est essentiel de sensibiliser les jeunes à cette distinction importante.

L'individu ne peut raisonnablement considérer l'existence de certaines tendances juridiques dans les textes de loi comme un indicateur de vérité éthique, car la législation ne repose pas exclusivement sur une réflexion rationnelle, mais dépend de *forces sociales* . On peut reprocher au législateur d'avoir induit ses concitoyens en erreur, mais ces derniers demeurent responsables de leurs propres actes.

L'individu est toujours tenu de penser par lui-même et de prendre en considération les préceptes éthiques des doctrines éclairées que l'humanité a élaborées. L'existence de libertés ou de limites politiques n'exonère pas l'individu de sa responsabilité morale quant à ses choix. La législation ne saurait se substituer à la conscience ni justifier une abdication morale. Si une menace ou une protection juridique peut atténuer la responsabilité morale, elle ne l'absout pas.

D'un point de vue éthique, les lois ne sont qu'un facteur influent parmi d'autres sur le comportement, et il peut être judicieux, dans certains cas, de les ignorer ou de s'y opposer volontairement.

Œuvres d'Avi Sion

Avi Sion est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la logique et la philosophie : *Future Logic* (1990) ; *Judic Logic* (1995) ; *Buddhist Illogic* (2002) ; *Phenomenology* (2003) ; *The Logic of Causation* (1999, 2003, 2010) ; *Volition and Allied Causal Concepts* (2004) ; *Ruminations* (2005) ; *Meditations* (2006) ; *Logical and Spiritual Reflections* (2008-2009) ; *A Fortiori Logic* (2013). Ces ouvrages sont disponibles gratuitement sur le site : www.TheLogician.net.

ISBN 978-1497304727